

Bienvenue

106<sup>ÈME</sup>  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU 05 JUIN 2024

À LA VALETTE-DU-VAR



# La 106<sup>ème</sup> Assemblée Générale des PEP83 à LA VALETTE

2

## Ordre du Jour

### **ACCUEIL DES PARTICIPANTS A PARTIR DE 08h00**

#### ➤ **De 08h30 à 10h15**

a) Rapports moral du Président, du trésorier, du Commissaire aux Comptes.

Cotisations 2025 (à partir du 01/01/2025).

Election à la commission de contrôle des comptes, communication des PEP 06. Votes.

b) Election au Conseil d'Administration : 12 postes à pourvoir pour 3 ans soit jusqu'en 2027 ; 7 postes à pourvoir jusqu'en 2026 ; 8 postes à pourvoir jusqu'en 2025. Votes.

#### → **De 10h30 à 12h00**

Discours d'accueil et échanges sur le thème « **Le baromètre de la Fédération générale des PEP de la société inclusive** »

#### → **De 12h15 à 13h15** : Buffet déjeunatoire

#### → **De 13h30 à 16h00**

Rapport d'activités du secrétaire général et présentation des activités par les Présidents des commissions et les Directeurs. Vote sur les rapports d'activités.

Questions diverses :.

Et pour les élus au Conseil d'Administration : Conseil d'Administration de 16h15 à 16h45

Et pour les élus au Bureau : Bureau de 16h45 à 17h15



# Listes de présence

3

## Adhérents

Civilité	NOM	Prénom	Présence	Pouvoirs
M.	<b>DUBAU</b>	Noël	AE	Thierry Fournier
Mme	<b>LEPINE</b>	Thérèse	AE	
M.	<b>LIBENZI</b>	Olivier	AE	Pierre Constans
Mme	<b>CASTELBON FABRE</b>	Patricia	P/AE	Dominique Quinchon
M.	<b>GAIGNEPAIN</b>	Jean-Luc	P	
M.	<b>LHOMME</b>	Stephan	P	
Mme	<b>PAILLET</b>	Céline	P	
M.	<b>FOURNIER</b>	Thierry	P	



## Administrateurs

Civilité	NOM	Prénom	Présence	Pouvoirs
M.	<b>ANDRAU</b>	Jean-Pierre	P	
Mme	<b>ASTOIN</b>	Annie	P	
M.	<b>ASTOIN</b>	Gilbert	P	
M.	<b>BASACCO</b>	Marc	P	
Mme	<b>BOTTEX</b>	Myrtille	P	
M.	<b>CONSTANS</b>	Pierre	P	
Mme	<b>FROGER</b>	Geneviève	P	
Mme	<b>GALLI</b>	Annie	P	
M.	<b>GALLI</b>	Macxime	P	
M.	<b>GOMEZ</b>	José	AE	Macxime GALLI
Mme	<b>JONET</b>	Huguette	AE	
Mme	<b>MORRONI</b>	Claudine	P	
M.	<b>QUINCHON</b>	Dominique	P	
M.	<b>ROIG</b>	Henry	P	
Mme	<b>TORRIOLI</b>	Monique	P	
M.	<b>VAGH WEINMANN</b>	Vincent	AE	Pierre CONSTANS
M.	<b>VIOT</b>	Dominique	AE	
Mme	<b>PERENON</b>	Christine	AE	Annie ASTOIN

## Invités présents et excusés à l'Assemblée Générale

4

Civilité	NOM	Prénom	Fonction	Présence
Mme	<b>WACOGNE</b>	Christine	Directrice Administrative	<b>P</b>
Mme	<b>PETRI</b>	Nathalie	Directrice Etab. SMS	<b>P</b>
Mme	<b>DJINGUEUZIAN</b>	Florence	Commissaire aux comptes	<b>p</b>
Mme	<b>PAILLET</b>	Céline	Coordonnatrice SAPADHE	<b>P</b>
M.	<b>GODONT</b>	Jean-Pierre	Chef de service Pôle DV	<b>P</b>
Mme	<b>NICOLE</b>	Margot	Chef de service SESSAD	<b>P</b>
Mme	<b>MAILLET</b>	Céline	Chef de service Pôle DA	<b>AE</b>
Mme	<b>METTEY</b>	Martine	Directrice Chantemerle	<b>AE</b>





# Invités excusés à l'Assemblée Générale

6

## Invités Excusés

Institution	Fonction
<b>Personnes physiques et écoles, associations PEP</b>	
PEP ADSV	ien-83.ash@ac-nice.fr
PEP 06	ien-la-seyne-sur-mer@ac-nice.fr
ientoulon3@ac-nice.fr	ien-la-garde@ac-nice.fr
ien-83-sanary@ac-nice.fr	M. GANZIN J-Claude
<b>Institutionnels</b>	
MAIRIE OLLIOULES	CREAI
MAIRIE ST ZACHARIE	MGEN
MAIRIE MEOUNES LES MONTRIEUX	GMF
MAIRIE PIERREFEU	CAISSE D'EPARGNE
MAIRIE STE MAXIME	
MAIRIE COTIGNAC	
MAIRIE LA VALETTE DU VAR	
MAIRIE OLLIOULES	
MAIRIE LA SEYNE SUR MER	
MAIRIE CARQUEIRANNE	
MAIRIE LE REVEST LES EAUX	



**ASSEMBLEE  
GENERALE**

# Election au Conseil d'Administration

7

## Les Candidatures

VOTANTS 23

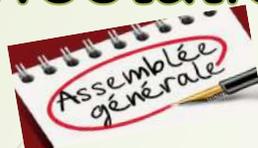
Civilité	NOM	Prénom	Statut		Votes		
			R renouvellement	N nouvel administrateur	Pour	Contre	Abstention
M.	ASTOIN	Gilbert	R		23		
M.	BASACCO	Marc	R		23		
Mme	BOTTEX	Myrtille	R		23		
Mme	FROGER	Geneviève	R		23		
M.	GAIGNEPAIN	Jean-Luc	N		23		
M.	LHOMME	Stephan	N		23		
Mme	MORRONI	Claudine	R		23		
M.	QUINCHON	Dominique	R		23		
M.	ROIG	Henry	R		23		
Mme	TORRIOLI	Monique	R		23		
M.	VAGH-WEINMANN	Vincent	R		23		

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION



# Vote sur les rapports : moral, financier, affectation des résultats, d'activité et projet associatif

## Les scrutins



Membres avec voix délibérative présents ou absents-excusés ayant délivré pouvoir : 23

Rapport Moral du Président	Pour	Contre	Abstention
<b>Votants</b>	23		

Rapport d'activité du Secrétaire Général	Rapport d'activité		
	Pour	Contre	Abstention
<b>Votants</b>	23		

Affectation des résultats	Pour	Contre	Abstention
<b>Votants</b>	23		

Rapport Financier du Trésorier	Pour	Contre	Abstention
<b>Votants</b>	23		

Approbation des rapports spéciaux	Pour	Contre	Abstention
<b>Votants</b>	23		

Quitus de Gestion au Conseil d'Administration	Pour	Contre	Abstention
<b>votants</b>	23		

# Votes sur les rapports d'activités

9

Activités	Pour	Contre	Abstention
SIEGE (fonctions supports)	23		
CHANTEMERLE	23		
Solidarité	23		
Rapport des commissions (sauf solidarité)	23		
Rapports du SMS	23		
S.A.P.A.D.H.E.	22	1 personne ne vote pas	



# Cotisations 2025

10

## Les cotisations proposées **Votants**

**22**

COTISATION	Montant	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
Adultes	20 €	<b>22</b>		
Enfants	1 €	<b>22</b>		
Classes en éduc. prioritaire	14 €	<b>22</b>		
Classes hors éduc. prioritaire	20 €	<b>22</b>		
Chantemerle	2 €	<b>22</b>		



- ✓ 20 € pour les adultes
- ✓ 1 € pour les mineurs : par enfant ou par classe
- ✓ 14 € pour classes en éducation prioritaire
- ✓ 20 # pour les classes hors éducation prioritaire
- ✓ 2 € pour les bénéficiaires d'un séjour à Chantemerle (adultes-enfants)



# Orientation et Projet des PEP83

11



2024-2027

Réalisation au travers de trois grands pôles d'activités liées,

- **aux politiques éducatives, vacances, loisirs et culture,**
- **aux politiques sociales, médico-sociales et de santé,**
- **aux politiques éducatives et sociales de proximité.**



*En faisant de l'émancipation et du renforcement des capacités des personnes, un objectif central de sa stratégie pour la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive, Agir pour une société solidaire et inclusive, c'est respecter chaque être humain dans sa singularité, sa richesse, son projet de vie.*

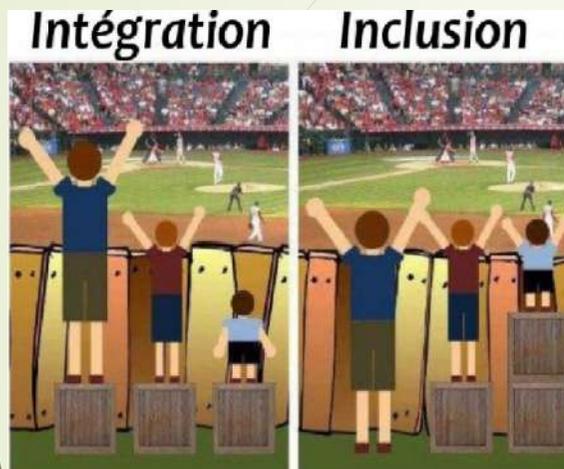


# Rapport Moral du Président des PEP83

12

Solidarité en actes

Société Inclusive → en marche



*Nos ambitions prennent toujours appui sur quatre piliers*

- ▶ Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive,
  - ▶ Œuvrer pour une école de la république véritablement inclusive,
  - ▶ Contribuer à renforcer les liens sociaux dans les territoires pour une société plus solidaire,
  - ▶ Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous.
- 
- Les PEP, c'est d'abord la solidarité.
  - Les PEP, plus proche de nous, c'est la société inclusive.

# Rapport moral du Président (1/2)

13

Chères amies, Chers amis, Mesdames, Messieurs,

C'est toujours avec un plaisir empreint d'émotion, avec une volonté de partage et une exigence de transparence, que j'ouvre cette 106<sup>ème</sup> assemblée générale de notre association dont je sais à quel point elle représente notre engagement militant à toutes et à tous.

Je me permettrai d'organiser un peu différemment mon discours par rapport aux années précédentes et de broser un tableau de nos activités sur la période 2019-2023 correspondant à notre projet voté lors de l'assemblée générale de 2019 à Ste Maxime.

Mes propos n'auront pas la portée d'une évaluation de celui-ci car comme vous le savez les années de 2020 à 2022 ont été fortement perturbées par la pandémie de la Covid.

Ils ont pour objet d'illustrer surtout la fierté collective qui doit être la nôtre pour le travail accompli avec pugnacité, disponibilité et compétence par le tout que nous formons: bénévoles et professionnels.

Lors de ce quinquennat notre activité en direction des jeunes et de leurs familles a été riche, diversifiée, innovante avec le souci permanent de bien faire, de bien écouter, qui nous caractérise, même s'il n'est pas toujours connu et reconnu à sa juste valeur, celui encore d'enrichir les politiques publiques, de répondre aux projets des personnes que nous accompagnons au fil de l'eau.

Même si nous devons progresser, cela n'exclut pas le fait que nous sommes dans une dynamique positive et que nous avons déjà pris le virage de la démarche qualité.

Cela est pour l'aspect qualitatif.

Si nous prenons l'aspect quantitatif tout au long de notre mandat, les chiffres parlent d'eux-mêmes pour notre association, comme l'on a coutume de le dire. Concrètement notre slogan la solidarité en action a concerné 13 656 personnes : 1 457 jeunes et leur famille pour notre secteur solidarité, 792 pour le Sapadhe, 8 224 pour notre centre de montagne de Chantemerle et 3 183 pour nos services médico-sociaux.

Voilà pourquoi, sans être imbus de notre personne morale, j'affirmai que nous pouvons être fiers. Nous avons traversé cette période en étant touchés par les événements nationaux, internationaux (covid, guerre en Ukraine, inflation galopante) par des données locales (inondations de 2019, chute brutale de l'activité de notre centre de montagne de Chantemerle pendant les années 2020 et 2021) sans pour autant jamais faillir à nos valeurs et à nos principes qui fondent depuis 1915 notre adhésion au régime républicain, à notre patrie des droits de l'homme et du citoyen.

Pour autant, il ne conviendrait pas de transformer notre fierté en orgueil.

Bien évidemment, nos remerciements vont aux PEP 06 pour leur participation à nos fonctions supports au cours de la dizaine d'années écoulée. Mais, nous avons engagé au cours de l'année 2023 une forme, toutes proportions gardées, d'aggiornamento, bien modeste, certes mais réelle, en termes d'organisation et de fonctionnement associatifs.

# Rapport moral du Président (2/2)

14

Grâce à la volonté d'efficience de nos équipes de professionnels, et je salue ici tout particulièrement nos cadres de direction et secrétariats des services, nous avons refondé nos dispositifs de gestion et d'administration qui nous permettront d'entamer la période 2024-2028 de notre nouveau projet de

manière donc contemporaine. En effet, nos différents professionnels, qui y contribuent, ont acquis de l'expérience et des compétences qui ont abouti à être pleinement autonomes au 1er janvier 2024 en utilisant un équipement informatique, numérique et digital adapté.

Et maintenant me diriez-vous quel avenir pour les PEP83 ? Quelles orientations principales retenir et développer dans un contexte sociétal à la fois critique et complexe mettant parfois en cause la place des associations dans la vie démocratique.

D'ores et déjà nous pouvons suggérer plusieurs pistes calibrées à la taille de notre association :

1<sup>ère</sup> réponse : au cours du dernier trimestre de cette année civile le vote de notre projet 2024-2028 dont l'élaboration a pris un tournant participatif puisque nous sollicitons l'ensemble des acteurs pour le construire puis le mettre en oeuvre: bénévoles, professionnels personnes accompagnées. Celui-ci s'appuie sur le 6<sup>ème</sup> projet fédéral voté en juin 2023 : «agir pour une société démocratique, inclusive, solidaire et éco-responsable »

2<sup>ème</sup> réponse : la signature avec l'ARS de notre CPOM 2024-2028

3<sup>ème</sup> réponse: l'intégration dans une démarche sociale et environnementale ayant le souci :

- de diminuer notre empreinte carbone ;
- de mettre en valeur notre double appartenance à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire,
- de poursuivre nos efforts dans le cadre de notre responsabilité employeur,

• de procéder à une analyse de notre impact social sur le territoire du Var  
4<sup>ème</sup> réponse par l'aboutissement de deux projets phares :

- les appartements inclusifs sur Brignoles ;
- la réalisation de notre micro-crèche à La Valette

5<sup>ème</sup> réponse : En développant une politique ambitieuse d'adhésions pour nous donner des marges de manœuvre nouvelles pour la solidarité.

Il est certain que je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour compléter ce tableau initial.

Aujourd'hui encore, nous poursuivons notre initiative de « l'aller vers » et de la co-construction en invitant des représentants institutionnels à prendre connaissance et à échanger sur le thème du « baromètre de la société inclusive de la Fédération Générale des PEP » qui fait suite à ceux de l'« agir pour une société solidaire et inclusive » à Sainte-Maxime en 2019, et Villecroze en 2018 et celui d'Aups en 2023 portant comme titre « autisme et inclusion : le rôle essentiel des collectivités territoriales ».

Bien évidemment, notre assemblée générale comporte d'autres temps en terme de rapports de différente nature qui seront développés au cours de cette matinée et tout au long de l'après-midi.

Enfin, je n'oublie pas les administrateurs qui nous ont quittés, notre président d'honneur à qui nous avons rendu un hommage public appuyé en décembre 2022 en dénommant notre CMPP : Jacques Merlan, ceux qui ont croisés notre route pendant de nombreuses années, ceux qui la poursuivent ou la rejoignent finalement avec chevillée dans leur militantisme cette sage devise : « ne laisser personne au bord du chemin ».

Notre 106<sup>ème</sup> assemblée générale est ouverte qu'elle soit tonique et constructive et qu'elle illustre comme il se doit l'investissement des bénévoles et des professionnels des PEP 83.

En vous remerciant pour votre présence et en espérant que vous resterez nombreux à notre moment de convivialité autour du buffet déjeunatoire préparer à votre intention.

## ECHANGES à Partir « Le baromètre de la Fédération générale des PEP de la société inclusive » (1/2)

15

Éléments introductifs choisis pour les échanges relatifs à la thématique portant sur le baromètre de la société inclusive et le plaidoyer pour l'Europe de la Fédération Générale des PEP lors de l'assemblée générale des PEP 83 du mercredi 5 juin:

Liens à utiliser en tant que de besoin pour une information plus complète :

[http://www.lespep.org/wp-content/uploads/2024/05/3.-PEP-Barometre-de-la-societe-inclusive-Rapport\\_V1-2.pdf](http://www.lespep.org/wp-content/uploads/2024/05/3.-PEP-Barometre-de-la-societe-inclusive-Rapport_V1-2.pdf)

<http://www.lespep.org/wp-content/uploads/2024/05/2SYNTH1.pdf>

<http://www.lespep.org/wp-content/uploads/2024/05/Plaidoyer-Europe-v-02.pdf>

### **A) La société est perçue comme étant de plus en plus inégalitaire**

Dans ce contexte, la société française est jugée inégalitaire par 7 Français sur 10 (71%), une perception qui se renforce de manière continue depuis 2020. Un constat d'une société inégalitaire qui est toujours plus prégnant chez les femmes (77%), les habitants des zones rurales (78%), les CSP(80%) et les sympathisants RN (82%). A l'inverse, seuls les sympathisants Renaissance sont majoritaires à penser que la société est inégalitaire (53%) sans réel consensus toutefois.

La possibilité de se soigner et l'accès au logement restent les inégalités jugées à la fois les plus graves et les plus répandues cette année alors que les inégalités d'éducation inquiètent davantage cette année. La gravité des inégalités en matière d'éducation progresse pour tous. Elle est désormais perçue comme l'inégalité la plus grave pour les plus jeunes, alors que les plus âgés se focalisent en priorité sur les inégalités liées à l'accès aux soins.

### **B) La « société inclusive » : un concept qui se maintient chez les Français mais qui tend toujours de moins en moins à correspondre à la réalité de la société française.**

Les Français considèrent toujours que la société française n'est pas inclusive (65%, + 5 points) et ils sont, cette année, plus nombreux à le penser que l'an dernier. Notons que si les habitants des zones rurales (72%) et les femmes (72%) sont particulièrement nombreux à partager ce constat, les sympathisants de la majorité présidentielle (48%) mais aussi les moins de 35 ans (39%), les Franciliens (38%) et les hommes (37%) sont eux plus nombreux que la moyenne (sans être majoritaires) à la trouver inclusive.

Ce constat d'une société qui n'est pas inclusive est confirmé par le fait qu'une large majorité de Français pense que chacun n'a pas la possibilité de trouver sa place dans la société d'aujourd'hui. Ils sont plus des deux tiers à le penser (68% + 6 points), une proportion qui augmente fortement cette année et que l'on retrouve fortement auprès des femmes, des sympathisants RN mais aussi sur ceux qui se positionnent à gauche ou qui ne se reconnaissent dans aucun parti.

Ce sont les personnes en situation de pauvreté et de précarité qui devraient être adressées en priorité en matière l'égalité des chances (+9 de plus qu'en 2023) cette année. Viennent ensuite celles en situation de handicap et nettement derrière les habitants des zones rurales isolées.

La sensibilité des Français sur la lutte contre les inégalités reste importante pour une large majorité d'entre eux (60%) par opposition à l'idée d'inégalités acceptables dès lors qu'elles seraient fondées sur le mérite (30%). Le clivage politique sur ce sujet reste net et tend même légèrement à se renforcer : 80% des sympathisants de gauche pensent que la lutte contre les inégalités est la plus importante, et 43% des sympathisants de droite pensent que les inégalités sont acceptables si elles sont fondées sur le mérite.

Les jugements sont relativement stables sur les pratiques majeures liées à l'inclusion dans le domaine de l'éducation. Les formations à distance pour les enfants ayant des soucis de santé, l'accompagnement médico-social dans le cadre périscolaire et des classes ordinaires et le soutien des enfants en situation de handicap sont les pratiques les plus plébiscitées.

### **C) La mobilisation des acteurs**

Une fois ce constat dressé, l'Etat est plus que jamais perçu comme l'acteur le plus à même de bâtir une « société inclusive » (56%) même si les citoyens eux-mêmes (26%), l'école (35%) et les collectivités locales (24%) ont également un rôle important à jouer selon les Français.

Enfin, la notoriété de l'expression « société inclusive est stable depuis 2022 et toujours mieux connue des sympathisants de gauche et des catégories sociales les plus aisées : aujourd'hui 70% des Français en ont entendu parler dont 32% voient très bien de quoi il s'agit. Les PEP, elles, sont connues de plus d'un Français sur deux (54%, - 3 points), une notoriété relativement stable depuis plusieurs années. La part de Français qui voit « bien de quoi il s'agit » diminue toutefois (20%, - 5 points).

La possibilité de trouver sa place dans la société et la possibilité de réaliser ce que l'on souhaite en fonction de qui l'on est ne progresse que s'agissant des quartiers prioritaires cette année (43%, + 4 points) - une dynamique que l'observait déjà l'an dernier - et des jeunes (51%, + 4 points). Pour les autres, cela reste faible au mieux stable voire même en recul pour les personnes en situation de handicap (19%, - 5 points) ou les habitants des zones rurales (32%, - 2 points).

Les mesures inclusives sont jugées importantes par une très large part des Français. La co-construction des politiques publiques avec les personnes concernées est jugée moins prioritaire en relatif

## ECHANGES à Partir « Le baromètre de la Fédération générale des PEP de la société inclusive» (2/2)

16

### **D) La laïcité : un élément important de l'identité française qui, après la baisse de l'an dernier tend à se renforcer**

La laïcité est considérée comme un élément important de l'identité de la France pour la plupart des Français (86%, + 3 points) et même essentiel pour plus d'un tiers d'entre eux (36%, +3 points), une position qui semble même se renforcer cette année, retrouvant les niveaux de 2022.

### **E) Propositions pour l'Europe (extraits) :**

La Fédération Générale des PEP considère que le scrutin du 9 juin prochain doit être l'occasion pour les organisations de la société civile de faire entendre les revendications exprimées par les citoyens, en particulier les plus jeunes, lors des travaux de la Conférence sur l'avenir de l'Europe dont les conclusions ont été rendues en mai 2022.

#### **Propositions :**

\*Instituer un dialogue structuré avec les organisations de la société civile :

L'article 11 du traité sur l'Union européenne appelle « les institutions de l'Union européenne à maintenir un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile ». Dans les faits, le dialogue civil s'avère inégal selon les politiques publiques considérées et insuffisamment structuré au niveau européen, variable en termes de quantité et de qualité, en fonction du domaine politique, de l'institution européenne ou de l'État membre concerné.

L'importance que revêt le dialogue civil a de nouveau été soulignée à l'occasion de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, qui a réuni des citoyens européens, des représentants de la société civile organisée, des institutions et organes consultatifs de l'UE, des élus aux niveaux national, régional et local. Les recommandations issues des travaux de la Conférence : « une Europe plus démocratique qui donne sa place au dialogue avec les organisations de la société civile ».

La Fédération Générale des PEP souscrit pleinement à cet objectif et soutient les propositions récemment formulées par le groupe de la société civile du CESE et de Civil Society Europe

\*Initier un accord interinstitutionnel sur le dialogue civil prévoyant la structuration, la régularité, la transparence et le respect du dialogue civil dans l'élaboration des politiques européennes et nationales.

\*Créer au sein de chaque institution une Direction chargée des relations avec la société civile. Sur le plan institutionnel, un vice-président de la Commission européenne devrait endosser la responsabilité du dialogue avec la société civile et le rôle du vice-président du Parlement européen chargé des contacts avec la société civile devrait être renforcé.

Un mécanisme d'alerte permettant aux associations et organisations de la société civile de signaler en urgence à la Commission et au Médiateur européen toute violation manifeste des droits fondamentaux.

Un fonds européen dédié au financement d'actions de solidarité visant à renforcer les échanges scolaires et éducatifs entre les jeunes citoyens de l'Union et ceux issus des pays identifiés dans le cadre de la politique européenne de voisinage.

\*Promouvoir le rôle des organisations de la société civile aux côtés des partenaires sociaux dans le cadre du dialogue social européen.

\*Adopter un projet de directive visant à créer un statut d'association transfrontalière européenne afin de protéger la liberté d'association partout en Europe et garantir ce droit fondamental, essentiel au bon fonctionnement de la démocratie, « car la liberté associative constitue une condition essentielle à l'exercice d'autres droits fondamentaux par les individus, y compris le droit à la liberté d'expression et d'information.

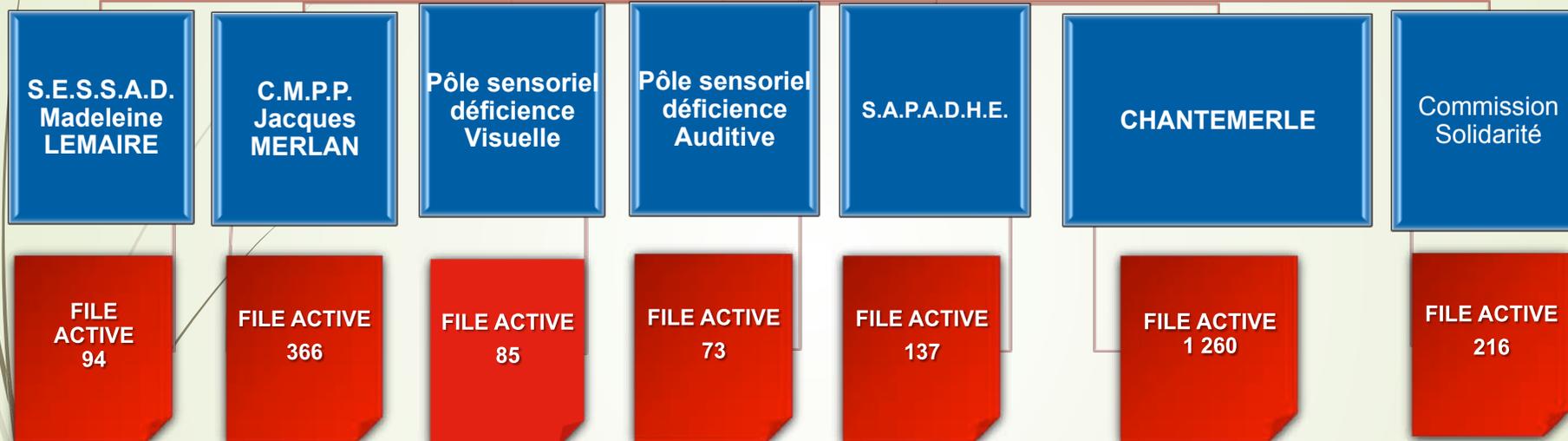
\* Veiller à ce que les directives européennes considèrent les salariés en situation de handicap comme des travailleurs à part entière avec des capacités de travail reconnues et des besoins spécifiques en termes d'accueil et d'accompagnement.

\*Soutenir la reconnaissance du rôle des aidants informels en Europe et appelle les institutions européennes à proposer une initiative législative qui permettra de valoriser leur engagement, leur assurer une protection, reconnaître leurs compétences et faciliter leur (ré)insertion professionnelle.

# Agir pour une société solidaire et inclusive

17

## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES & SOLIDARITÉ EN ACTION

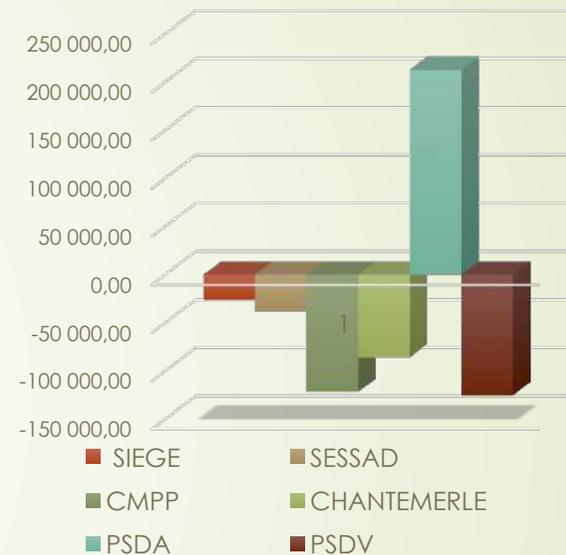


Nombre de bénéficiaires des services PEP 83 pour l'année 2 231

# Etat des résultats à affecter par établissement

## Rapport Financier Exercice 2023

Établissement-72 403	Résultat	Affectations
<b>CMPP</b>	- 121 587,46	-21 587,46 euros (report à nouveau débiteur) + 100 000 euros provenant du Pôle D.A.
<b>SESSAD</b>	- 38 265,53	- 8265,53 euros (report à nouveau débiteur) +30 000 euros provenant du Pôle D.A.
<b>PSDA</b>	+ 212 791,57	+ 2791,12 euros (report à nouveau créditeur) -100 000 euros au CMPP- 30 000 euros au Sessad – 80 000 euros au Pôle DB (-210 000 euros)
<b>PSDV</b>	-125 342,85	-45 342,85 euros (report à nouveau débiteur)+80 000 euros provenant du pôle D.A.
<b>Total SMS</b>	- 72 404,27	- 72 404,27 euros
<b>SIEGE</b>	- 26 547,25	Report à nouveau débiteur
<b>CHANTEMERLE</b>	- 85 696,72	Report à nouveau débiteur
<b>Total Siège &amp; Chantemerle</b>	- 112 243,97	
<b>Total général</b>	- 184 648,24	



La Valette, le 05 juin 2024  
Le Président,  
Dominique QUINCHON

Le Trésorier,  
Gilbert ASTOIN

# Rapport d'Activité 2023 du Secrétaire Général des PEP83

## Valorisation du bénévolat pour 2023



Nature	Nombre de réunions	Volume horaire
Conseil d'Administration & bureau+ AG	14	509 h
Commissions	10	120 h
Travaux administrateurs hors vie statutaire	0,50 ETP	800 h
Participation des administrateurs à la vie fédérale		600 h
ARPEP Sud Paca		200 h
<b>Valorisation du bénévolat</b>		<b>2 229 h</b>

- Les administrateurs bénévoles veillent à ce que l'argent public soit employé au mieux au service des personnes accompagnées
- Parmi les motifs d'engagement citoyen, l'égalité est affirmée comme premier principe républicain, (30% des français souhaitent s'engager contre les inégalités et pour la défense des Droits de l'Homme).



# Rapport d'activité du secrétaire général

20

La vie est belle et mérite d'être pleinement vécue, en témoignent les centaines de jeunes, garçons et filles de zéro à vingt et un an, que les services des PEP83 suivent, soignent et accompagnent dans la totalité du département du Var.

Nous accompagnons les enfants, les jeunes, affectés de déficiences auditives, visuelles, motrices, psychiques, de troubles du comportement, autistes, dyslexiques et autres dys..., les enfants malades dont nous mettons en place la scolarisation à domicile ; les jeunes déshérités à qui nous apportons des soutiens pour le repas de midi, ou des séjours en classes de découverte ou en vacances. Tous témoignent concrètement de notre utilité sociale.

Bénévoles et professionnels œuvrent ensemble pour que les soins dispensés, les séjours encadrés concrétisent les valeurs de solidarité qui depuis 1917 sont le fondement de la pratique des PEP.

Les administrateurs bénévoles veillent à ce que l'argent public soit utilisé au mieux pour accompagner les personnes suivies. Ils s'engagent, donnent de leur temps, de leur réflexion dans des travaux de commissions, de communications pour concrétiser les valeurs de solidarité, pour apporter aux enfants, aux élèves qui en ont le plus besoin les soutiens matériels et moraux, pour une société et une école réellement inclusive.

En conclusion, on peut noter que le faible nombre de postes non-pourvus, le raccourcissement des délais de prises en charge montrent dans les faits, avec tous les rapports dont le détail suit, la volonté de nos professionnels et de nos bénévoles, d'améliorer, de rationaliser et de développer nos actions.



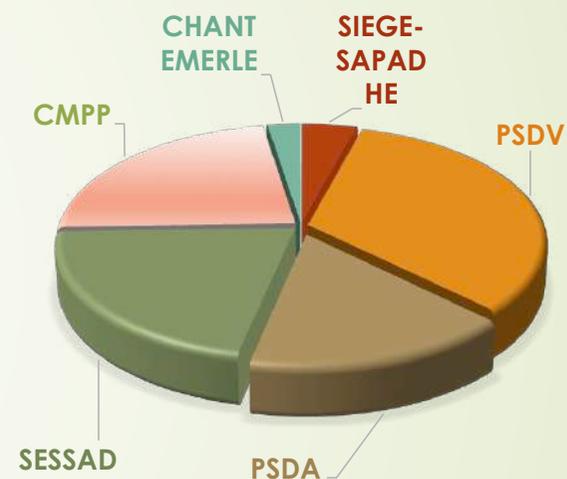


# EFFECTIFS de L'ASSOCIATION AU 31/12/2023

22

ETS	CDI		EDUCATION NATIONALE		DIRECTEURS		TOTAL PAR ETABLISSEMENT	
	PP	ETP	pp	ETP	PP	ETP	PP	ETP
SIEGE - SAPADHE	3	2,5	1	1	1	1	5	4,5
PSDV	28	22	10	9,5	1	0,25	39	31,75
PSDA	15	11,83	4	4,5		0,25	19	16,58
SESSAD	22	18,21	3	3		0,25	25	21,46
CMPP	23	14,97	4	4		0,25	27	19,22
CHANTEMERLE	2	2			1	1	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>71,51</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>2,75</b>	<b>118</b>	<b>96,51</b>

PP = Nombre de personnes physiques



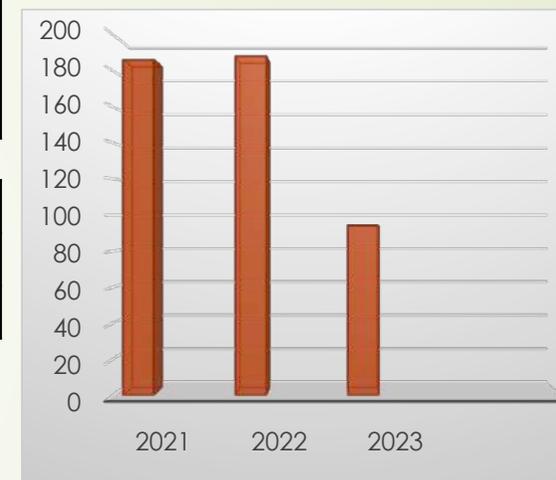
# Rapport d'activité du Siège 2023

23

## RECAPITULATIF DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS 2021-2023

	SIEGE	PSDV	PSDA	SESSAD	CMPP	Total établissements	Moyenne mouv.- mensuels	Chantemerle	Moyen mensuel	Total annuel
--	-------	------	------	--------	------	----------------------	-------------------------	-------------	---------------	--------------

2021	11	25	19	18	15	88	8	98	8	186
2022	2	10	14	13	11	50	5	138	12	188
2023	2	5	1	5	7	20	1,67	74	6,17	94



### Constatations :

Nous pouvons observer une baisse des mouvements (50%) sur l'ensemble des établissements.

On remarque une baisse significative des mouvements sur Chantemerle qui traduisent une baisse de l'activité.

#### **Les mouvements des effectifs comprennent**

- ▶ les entrées en CDD CDI et les avenants d'heures ;
- ▶ les sorties comprennent les licenciements, démissions, départs à la retraite, ruptures conventionnelles, fins de CDD et sorties d'avenant.

**Embauche d'une professionnelle en contrat de professionnalisation sur un poste d'éducatrice spécialisée.**

# Rapport d'activité du Siège (1/2)

24

## POLE TRESORERIE – MISSIONS SPECIFIQUES

La mise en œuvre depuis quelques années du virement unique par l'ARS nous a permis de changer notre méthode pour le traitement des versements mais a aussi multiplié les virements inter-établissements.

**En 2023 ↗ Les répartitions inter-établissements se calculent désormais sur la masse salariale et non plus sur la répartition des charges N-1. La commissaire aux comptes a été informée de cette nouvelle procédure.**

## POLE COMPTABILITE – IMMOBILISATIONS

Tests des différents modules du nouveau logiciel et élaboration du planning de formation des secrétaires des établissements pour une mise en œuvre de la GED au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

L'inventaire du matériel informatique de l'ensemble des établissements est en cours.

Contrôle et mise à jour des matériels immobilisés sur Chantemerle et l'ensemble des établissements.

Prise en charge de l'ensemble des paiements pour Chantemerle

Développement de la comptabilité analytique, outil

de gestion et de pilotage permettant une meilleure connaissance des dépenses (évaluation ci-dessous du volume comptable des écritures)



# Rapport d'activité du Siège (2/2)



25

## POLE SECRETARIAT -SERVICES GENERAUX

Depuis octobre 2023, le siège reprend l'ensemble de la comptabilité des services SMS afin de dégager du temps supplémentaire pour l'accueil des usagers.

Centralisation **de la gestion du parc automobile et contrôle des frais de déplacements et indemnités kilométrique pour l'ensemble des établissements et services (41 véhicules : 25 locations ARVAL et 16 PEP 83).**

Nous avons au 1<sup>er</sup> septembre 2023 renouvelé notre flotte automobile toujours avec le même prestataire : ARVAL (25 véhicules commandés) réception en septembre 2023.

Un nouveau contrat de mutuel a été négocié entre la fédération Générale des PEP et la mutuelle MGEN. Celui-ci prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Nous continuons notre travail de fond afin de recueillir l'ensemble des pièces justificatives pour répondre au mieux à nos obligations légales.

⇒ **Pour information nous sommes passés de 47 salariés adhérents en 2016 à 72 salariés en 2023.**

### Réalisé 2023 - Prévisions 2024 Le réalisé 2023

Mise en place du nouveau logiciel de comptabilité et de la paie EIG ainsi que le logiciel pour la signature électronique des documents RH. Les formations des collaborateurs ont eu lieu sur Nice en partenariat avec les PEP 06. Suivis de la

gestion des sinistres au siège dans le cadre des autos missions et contrôle des kilomètres.

Finalisation du projet de rénovation du plateau de la valette en vue de la création d'une micro-crèche et développement de l'espace ressource itinérant pour l'inclusion sur la communauté de communes des lacs et gorges du Verdon  
Mise en place de la gestion électronique des documents (phase de déploiement)

Mise en œuvre des préconisations à la suite de l'Audit RGPD au regard des exigences réglementaires nécessitant un changement de méthodes

### Les prévisions 2024

Au 1<sup>er</sup> janvier, nous reprenons la production des bulletins de salaire au siège grâce à l'acquisition du logiciel de paie (EIG) ainsi que toutes les déclarations des charges sociales.

Migration vers le coffre-fort numérique PRIMOBX en lien avec EIG. Au 1<sup>er</sup> Janvier, reprise de la totalité de la comptabilité au siège.

Avril 2024, formation des collaborateurs sur l'élaboration des budgets en RH et en comptabilité notamment sur l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) et l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses).

Acquisition au 1<sup>er</sup> semestre d'un logiciel du temps de l'activité des professionnels : OCTIME

# Les travaux des commissions

## Le compte-rendu des commissions

26



- Commission Solidarité : Attribution des aides sollicitées, examen des dossiers, ...
- Commission Communication : Produits et outils et relais d'information, gestion des manifestations, ...
- Commission Patrimoine & Travaux : Maintenance du patrimoine, suivi des travaux et acquisitions, ...
- Commission Projet associatif : Suivi des grilles d'observation des actions menées, ...
- Commission Finances : De la préparation du budget prévisionnel à l'analyse des résultats, suivi et maîtrise des budgets
- Commission Chantemerle : Suivi des projets et actions menées, ...
- Commission pôle des politiques éducatives et sociales de proximité

# La Commission Solidarité

## Un financement diversifié, une commission de plein exercice

### Financement et commission

La démarche de solidarité est inscrite prioritairement dans l'histoire du mouvement des Pupilles de l'Enseignement public.

Il s'agit d'une valeur fondamentale et d'une réponse volontariste à des situations de souffrance, de misère, autant matérielle que morale.

### Un financement diversifié :

Pour mener à bien ce soutien financier, l'Association consacre :  
une partie des subventions qui lui sont accordées (communes, Fédération) ;  
les cotisations des élèves et une partie des cotisations adultes, d'éventuels dons.

Champ d'action de la commission :

- \*Aides à la participation aux classes de découvertes,
- \*Aides à la demi-pension, à la prise en charge du repas à la cantine pour des familles en forte difficulté économique.
- \*Aides ponctuelles au départ en vacances, en séjours collectifs ou familiaux.
- \*Aides à caractère urgent, pouvant relever de situations exceptionnelles.
- \*Soutien dans le cadre de situations facilitant la poursuite de la scolarité.





# Commission Communication 2023 (1/2)

29

**Poursuite du travail d'amélioration des supports de communication externe et interne : Mise à jour de notre dossier de presse et amélioration de notre site Internet**

## La communication externe :

L'AG du 3 mai 2023 à Aups a été l'occasion de faire connaître sur le territoire de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV) l'action de notre association départementale et de notre mouvement PEP. De nombreux élus locaux et territoriaux, des enseignants, la présidente de l'association Autisme de Barjols, la représentante territoriale de la CAF du Var, ont répondu à l'invitation de notre association pour échanger sur le thème « *Autisme et inclusion : le rôle essentiel des collectivités territoriales* ».

Ce fut une opération de communication territoriale dont témoigne l'article de presse de Var-matin.



## Des activités diversifiées pour promouvoir notre Association et notre mouvement :

Pendant le premier semestre 2023, notre association est reconnue par notre s'est impliquée implication locale localement avec le projet ERIPI dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG). D'où participation aux réunions COPIL de la CTG communauté de communes Lacs Gorges Verdon (LGV) avec la CAF 83 et la CPAM pour la co-construction d'un projet social de territoire partagé. (Partenaires : communes, Collège d'Aups.).

Faute d'un financement pérenne ce projet s'est arrêté en juillet 2023.

Participation au Rassemblement des présidents et directeurs des AD et d'établissements à Nancy: en présentiel et en distanciel.

Participation à l'AG Fédérale en juin 2023 à Dunkerque en présentiel et distanciel.

Participation aux réunions en distanciel des référents communication de la FGPEP.



# Commission Communication 2023 (2/2)

30

**Poursuite du travail d'amélioration des supports de communication externe et interne : Mise à jour de notre dossier de presse et amélioration de notre site Internet**

## La communication interne :

Préparation de la quatrième journée associative de notre ADPEP83 prévue pour le 23 octobre 2023 et reportée au 12 février 2024. Thème retenu : « Le pouvoir d'agir » avec la participation de Mme Ana Patricio (Formatrice Ingénierie Sociale) et Mr Boris Cyrulnik (Médecin Neuro psychiatre).

Poursuite d'une réflexion, en commission, sur la stratégie de communication de nos documents supports de communication à l'attention des établissements scolaires du département ainsi que pour une campagne d'adhésion à notre AD et notre mouvement PEP.



# Commission Patrimoine et Travaux 2023

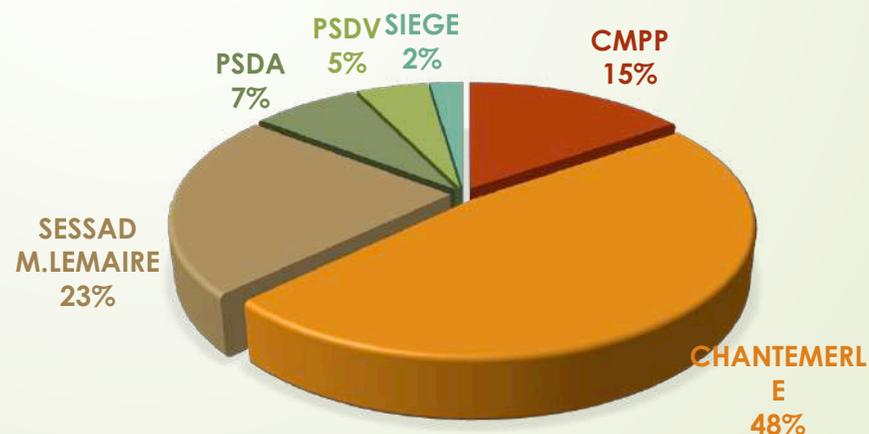
31

## Des travaux de rénovation, d'amélioration, d'urgence et de sécurité ont été réalisés sur l'ensemble de nos bâtiments



- Remplacement de pavés lumineux en LED à Draguignan
- Rénovation du réseau informatique Prise RJ45, bornes WIFI... à la Valette et à Draguignan
- Rénovation de marches (dépose des bandes rugueuses et remplacement par nez de marche en alu) au Muy
- A Chantemerle, remplacement faux plafond des salles de classe.
- A Chantemerle, rénovation des chambres en RDJ

CMPP	11 311,68
CHANTEMERLE	35 023,51
SESSAD M.LEMAIRE	16 647,62
PSDA	5 422,73
PSDV	3 615,15
SIEGE	1 704,21
Montant des travaux	73 824,90



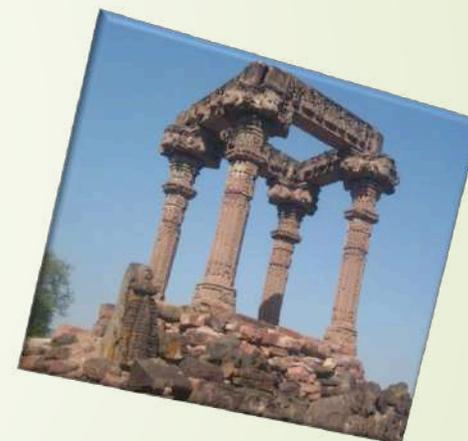
# Commission Projet Associatif

32

**Construire demain en se fondant sur la solidarité et l'inclusion**

► Nos ambitions s'appuient sur quatre piliers

- ❖ **Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive** garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale ;
- ❖ **Œuvrer pour une école de la République** véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive ;
- ❖ **Contribuer à renforcer les liens sociaux** dans les territoires pour une société plus solidaire. ;
- ❖ **Développer une approche participative citoyenne** pour permettre l'émancipation de tous.



# Commission Projet Associatif

33

**Nos ambitions se déclinent en 3 axes majeurs dans la promotion et la mise en œuvre, et se réalisent au travers de 3 grands pôles d'activités**

## Trois axes :

- ▶ de conditions garantissant l'accès de tous au droit commun dans les secteurs de l'éducation, de la formation, de la connaissance, du savoir, de la santé, de la culture, des loisirs et du sport,
- ▶ l'égalité de tous devant l'accès aux soins en développant l'offre sur le territoire régional
- ▶ des valeurs de citoyenneté et de solidarité qui visent à lutter contre les inégalités, les exclus sociales.



## Trois pôles :

- ▶ politiques sociales, médico-sociales et de santé ; unité d'action, logique de dispositif, nouvelles offres, accompagnement,
- ▶ politiques éducatives, vacances, loisirs et culture ; développer accueil handicapés et mixité sociale, diversifier le contenu des séjours,
- ▶ politiques éducatives et sociales de proximité ; développer les réseaux partenariaux, accès à la connaissance et à la culture, créant des établissements d'accueil « petite enfance » ou à destination des « migrants », solidarité, proximité...

# Commission Chantemerle - Bilan 2023

34

L'année 2023 a vu le nombre de journées diminuer en passant de 12 931 en 2022 à 10233 nuitées.

## 1) Accueil en 2023

Cette année, l'accueil des classes découvertes a pu reprendre.

Nous avons accueilli 2 séjours SNU, un en juin et un en juillet.

Nous avons accueilli des ACM à chaque période de vacances scolaires.

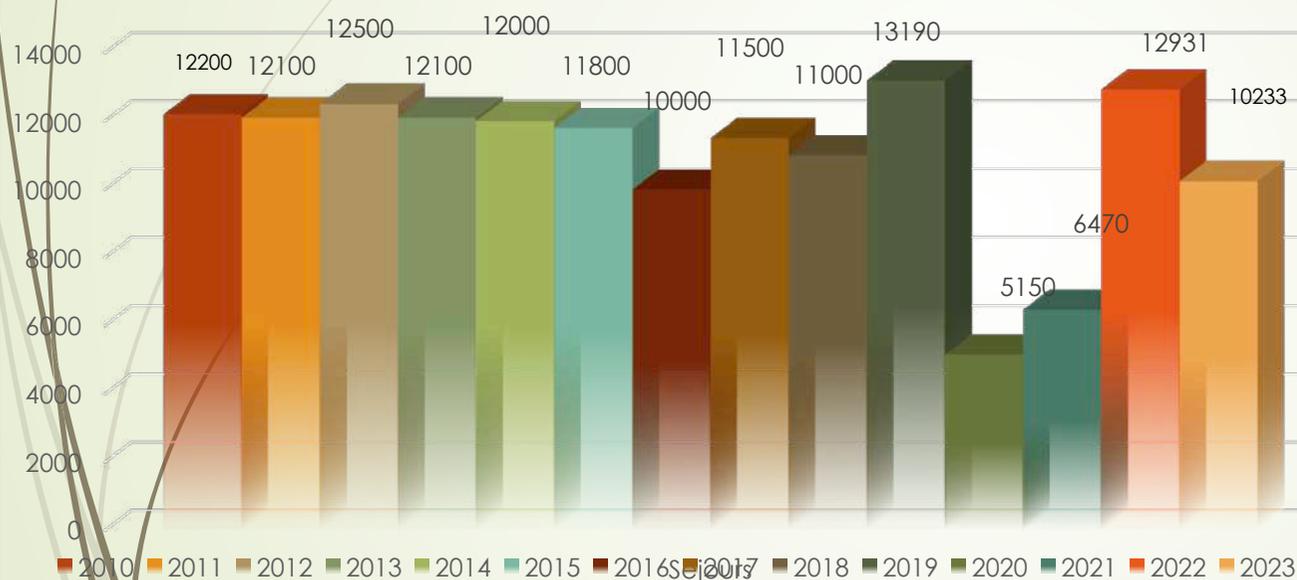
Autres faits marquants :

- Les 2 SNU représentent pratiquement 40% des journées
- Les journées d'accueil de personnes en situation de handicap sont en baisse
- Beaucoup de classes découvertes au printemps (2 199 journées)



## Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

Le nombre de journées de 2010 à 2022



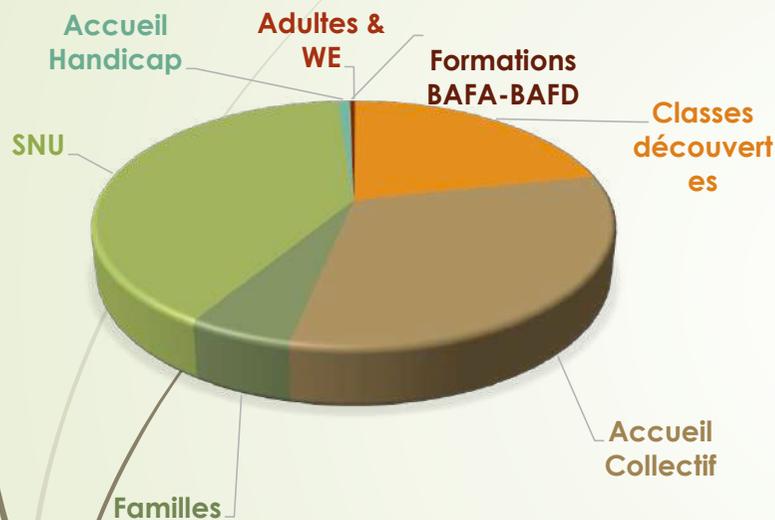
Centre de **Chantemerle** à Seyne-les-Alpes : classes de découverte, week-ends ski, journées groupes en pension complète



# Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

36

## Répartition des séjours en 2023



## Données 2023

Adultes et weekend	Classes découvertes	Accueil collectif de mineurs	Familles	SNU	Accueil handicap	Formation BAFA/BAFD	Total
9	2199	3247	562	4088	100	28	10 233

Cette année, l'accueil des classes découvertes a pu reprendre.

Nous avons accueilli 2 séjours SNU, un en juin et un en juillet. Nous avons accueilli des ACM à chaque période de vacances scolaires.

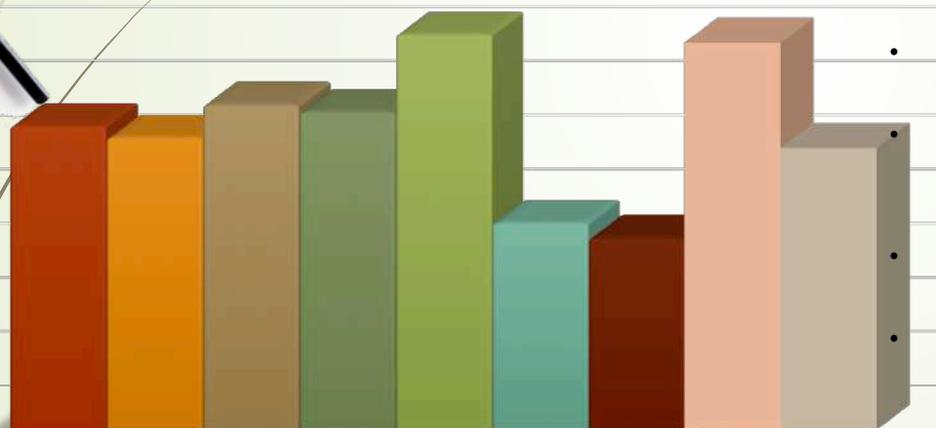
### Autres faits marquants :

- Les journées d'accueil de personnes en situation de handicap sont en baisse
- Beaucoup de classes découvertes au printemps (2 199 journées)

# Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

## CHIFFRE D'AFFAIRE

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
561 000 €	539 000 €	600 000 €	587 000 €	730 000 €	382 000 €	338 000 €	714 000 €	520 147 €



■ 2015 ■ 2016 ■ 2017 ■ 2018 ■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023

### Perspectives 2024

#### • Activité

- Hiver en demi-teinte avec 1887 journées réalisées, peu de classes de neige.
- Il est nécessaire de réfléchir à d'autres propositions pour cette période, classes bleues par exemple.
- 2646 nuitées de réservées pour les classes de découverte au printemps.
- Réservations qui commencent très doucement pour l'été 2024, résidence d'un auteur en projet
- 3 SNU prévus : 1 en février 1 en juin et 1 en juillet



# Commission Politiques Educatives et Sociales de Proximité

38

## ERIP Espace Ressources Itinérant Parentalité pour l'Inclusion

- Objectifs : Accompagner les familles, les informer, les orienter, répondre à leurs besoins et leurs attentes en leur facilitant le processus d'inclusion
- De janvier à juin 2023 le professionnel a accompagné les parents dans les écoles maternelles et élémentaires de la communauté de communes Laces et Gorges du Verdon :
- Prêts de livres à la disposition des enseignants,
- Parcours santé pour les élèves,
- RDV avec des parents.
- Tenue des permanences :
  - \*Au Collège
  - \*En liaison avec France Services
- La mission du professionnel s'est achevée le 30 juin
- Crèche inclusive agir pour une société inclusive:
  - \*Elaborer un cadre d'accueil d'épanouissement et de stimulation de l'enfant, sous toutes ses formes,
  - \*Créer un cadre stimulant, rassurant, sécurisant,
  - \*Prévenir les retards de développement grâce à la détection de troubles,
  - \*Favoriser le lien social par un lieu d'écoute et de paroles ,
  - Notre architecte nous a proposé un plan d'aménagement des locaux.
  - En prévision pour 2024 : Travaux d'isolation de ces locaux



# PÔLE DES POLITIQUES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

39

## La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E. (1/7)

### Le SAPADHE dans le Var : pour qui ?

- ▶ Pour tous les élèves varois, absents pour problèmes de santé.
- ▶ Sur une période de 15 jours minimum ou pour des absences récurrentes sur une longue période (pathologies chroniques).

### Le SAPADHE dans le Var : pour quoi ?

- ▶ Assurer la continuité du droit à l'éducation.
- ▶ Favoriser le retour à la scolarisation.

### Le SAPADHE dans le Var :

#### Origines des demandes d'intervention du SAPADHE

- ▶ Elles peuvent émaner des familles, des établissements scolaires ou médicaux.
- ▶ La justification médicale des demandes est étudiée par les médecins de l'Education Nationale.

#### Un projet personnalisé

Lorsque la demande est jugée recevable, un projet pédagogique est élaboré en concertation avec chacune des parties prenantes, sous la responsabilité du coordonnateur du service.

# La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E. 2023 (2/7)

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

40

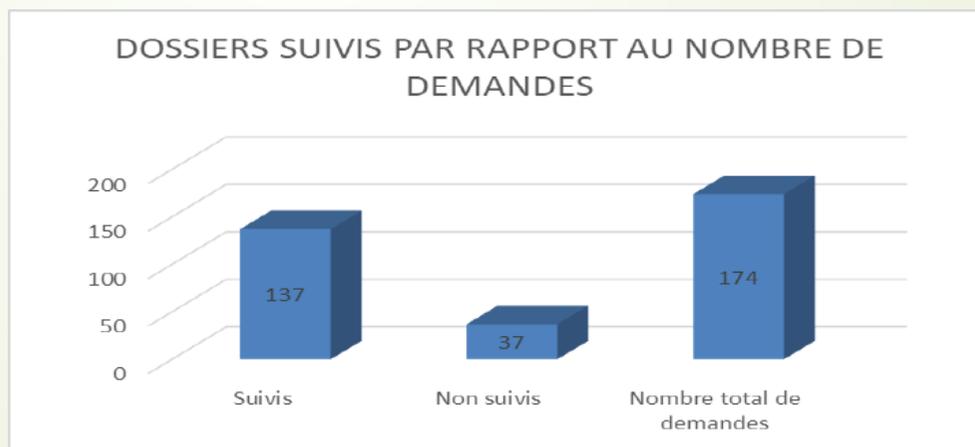
## I. CADRE DE FONCTIONNEMENT :

« L'Accompagnement Pédagogique à Domicile, à l'Hôpital ou à l'Ecole (APADHE) est mis en place lorsque l'élève, compte tenu de son état de santé, ne peut se rendre dans son établissement scolaire ou ne peut s'y rendre que partiellement.

Peut être concerné tout élève inscrit dans une école ou un établissement d'enseignement scolaire du 1er ou du 2nd degré, public et privé sous contrat, lorsque, pour raison de santé physique ou psychique, dont les accidents, ainsi qu'en cas de maternité, sa scolarité risque d'être interrompue pour une période minimale de deux semaines consécutives (hors vacances scolaires) ou, pour les maladies évoluant sur une longue période, trois semaines discontinues. » (Circulaire promulguée au bulletin officiel du 27 août 2020). »

## II. L'ANNÉE 2023 DANS LES FAITS :

**Pas de dossiers MAE ou autres assurances en partie dû à la fermeture du pôle MAE 83 à Toulon.**

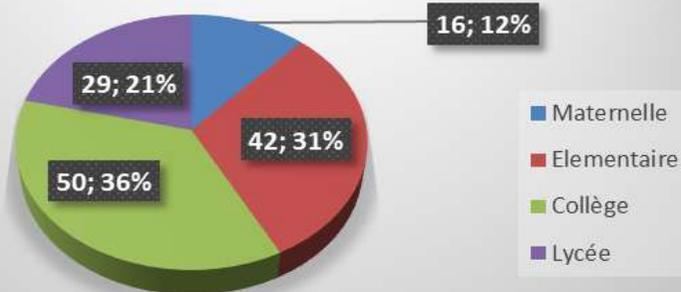


# La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E. 2023 (3/7)

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'École

41

## REPARTITION DES DEMANDES SELON LE NIVEAU SCOLAIRE



Dont 12 dossiers suivis dans le secteur privé majoritairement dans le 2nd degré.

## NOMBRE D'HEURES DISPENSEES

Au total : 1581h avec 2 rallonges du nombre d'heures pour le primaire pour l'année scolaire 2022/2023 (maternelle et élémentaire), dont 38h pour le privé qui représente peu de dossier mais dont la mise en œuvre au niveau des équipes pédagogiques est toujours efficace.

On constate une augmentation d'heures en primaire (maternelle et élémentaire), une diminution en collège et une stagnation en lycée.



# La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E. 2023 (4/7)

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

42

## EVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS SUIVIS SUR 5 ANS



Une diminution due à plusieurs facteurs :

- La validation médicale de la demande a été centralisée à la DSDEN et quelquefois le médecin conseiller technique départemental transfère les demandes en Instruction En Famille (IEF) avec inscription en CNED réglementé.
- Peu de renouvellement en cours d'année. Si besoin nous prolongeons sur présentation d'un certificat médical mais la procédure n'est pas reprise à zéro sauf pour les demandes pour troubles psychologiques.
- L'augmentation des demandes lors de la période COVID qui commence à se réguler même si les effets se font encore sentir en ce qui concerne les demandes pour troubles psychologiques.

L'évolution du télé-enseignement :

L'accompagnement en présentiel est privilégié mais le suivi en Visio permet :

\*D'élargir le champ des professeurs volontaires pour intervenir puisque la distance géographique n'est plus un frein ;

\*D'apporter une réponse aux élèves dont l'état de santé ne permet pas d'accueillir des professeurs en présentiel (élèves immunodéprimés).

Actuellement, les enseignants ont du mal à s'investir pour les cours en visioconférence. Ils ont une saturation suite au cours en distanciels lors de la période COVID.

Ce dispositif est à éviter pour les élèves de primaire car le présentiel est plus adapté à leurs âges.

Les dispositifs de cours en distanciels, tel que les robots de télé-présence ou les cours en visioconférence sont exclus pour les élèves avec des troubles psychologiques car ces dispositifs isolent davantage les élèves et que leurs éventuels bénéfices n'ont pas encore été démontrés dans ces cas-là.

La mise en place de robots de télé-présence (programme TED-i) pour des élèves bénéficiant d'un APADHE : L'utilisation des robots du programme Ted-i permet un suivi de la classe en direct par l'élève déscolarisé (de son domicile, de l'hôpital). L'objectif principal est de garder le lien social avec ses camarades.

Des réunions d'échanges et de réflexion sont organisées régulièrement entre la DRANE et le SAPADHE

# La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E. 2023 (5/7)

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

43

Pour l'année 2023 : 32 demandes ont été faites et 10 robots ont été mis en place.

Le dispositif TED-i de l'Éducation Nationale rencontre des problématiques au niveau matériel et d'investissement des équipes enseignantes. Un nouveau fonctionnement sera mis en place à la rentrée 2024.

Sur le département, 2 robots de télé-présence sous le dispositif associatif « Cartable connecté » sont mis en œuvre pour des élèves scolarisés dans le Var mais hospitalisés sur un autre département.

Suite à un séminaire de l'Éducation Nationale des coordonnateurs APADHE en novembre 2023, ce dispositif est pour l'instant contre indiqué pour les élèves en troubles psychologiques.



Quelques données issues de la campagne de recensement nationale des demandes APADHE

On constate un quasi équilibre entre les demandes pour les élèves filles et garçons. Le niveau collège reste majoritaire dans les demandes.

Les motifs médicaux des demandes sont en majorité les cancers (45% des demandes depuis la rentrée 2023) suivi par les troubles psychologiques à environ 30%. 20% des élèves ont une reconnaissance dans le champ du handicap ou sont en attente d'une réponse de la MDPH.

Les cours ont majoritairement lieu au domicile de l'élève ou au sein de l'établissement scolaire.

Les enseignants intervenants dans le cadre de l'APADHE sont en majorité ceux de la classe ou de l'établissement de l'élève.

Dans 90% des cas la demande, validée par le médecin conseiller technique départemental, est mise en œuvre. Sinon c'est qu'il y a eu reprise de scolarité et quelquefois l'absence d'enseignant volontaire.

Formation et participation à des réunions  
Séminaire sur le dispositif TED-i de l'académie de Créteil en visioconférence.  
Groupe de Travail de la région académique concernant le projet de l'élève en visioconférence.

Formation Éducation Nationale en distanciel sur les Refus Scolaires avec un pédopsychiatre de Lenval.

Participation à une réunion de réseau FOQUALE au lycée du Golf Hôtel de Hyères  
Assemblée générale 2022 des PEP 83.

Assemblée générale 2022 de la section départementale de la MAE.

Participation aux journées des nouveaux responsables PEP.

Séminaire Éducation Nationale des coordonnateurs APADHE avec pour thématique principale les demandes pour troubles psychologiques.

Participation régulière aux conseils d'administration des PEP 83.

Participation à des équipes éducatives.

# La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E. 2023 (6/7)

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

44

## LES PERSPECTIVES :

1. Mener un travail de réflexion autour des situations de troubles psychologiques qui ont augmenté et pour lesquelles le retour à la scolarisation est souvent difficile :

- L'APADHE est-il une réponse adaptée ou faut-il trouver d'autres solutions d'accompagnement ?
- Les missions et le cadre d'intervention du SAPADHE doivent-ils s'adapter ? Ce qui suppose une augmentation des moyens de fonctionnement.

Une réflexion menée au niveau départemental avec tous les intervenants serait intéressante afin de baliser le suivi de ses élèves et de déterminer des critères d'attribution du dispositif APADHE pour ces élèves.

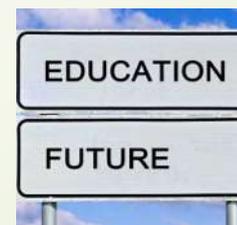
2. Envisager la remise en place d'un dispositif spécifique pour les élèves en situation de Refus Scolaire Anxieux (type ASERSA) sur différentes zones du département.

3. Renforcer le personnel : une personne pour gérer la partie secrétariat, même à mi-temps semble nécessaire car il y a beaucoup de documents administratifs à recommencer tous les 2 mois (ordres de mission, relevés d'heures).

Cela aiderait la coordonnatrice à effectuer un meilleur suivi de la partie pédagogique des dossiers, être plus disponible pour participer davantage aux équipes éducatives et envisager la relance de dispositif du type ASERSA.

4. Assurer à chaque rentrée une diffusion départementale pour tous les établissements scolaires des principes de fonctionnement du SAPADHE et de ses documents mis à jour afin de clarifier le cadre.

5. Mise en place d'un logiciel efficace regroupant les fonctions administratives de rédaction de documents, permettant d'établir des statistiques en temps réel et dans l'idéal de rédiger le projet en entier voir d'éviter le dossier papier.



# La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E. (7/7)

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

45

## Données de Janvier à Décembre 2023

### Nombre total d'élèves suivis

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
220	219	190	160	165	140	137

*actuellement une seule personne coordonne le SAPADHE.*

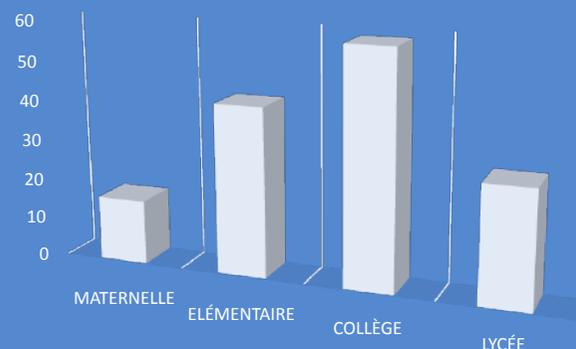
### Nombre d'heures dispensées

Primaire			Secondaire		
Maternelle	Elémentaire	TOTAL	Collège	Lycée	TOTAL
137	560	697	559	325	884

### Répartition des dossiers suivis

Primaire			Secondaire		
Maternelle	Elémentaire	TOTAL	Collège	Lycée	TOTAL
16	42	58	50	29	79

### MOYENNE DE DISPENSE DES HEURES



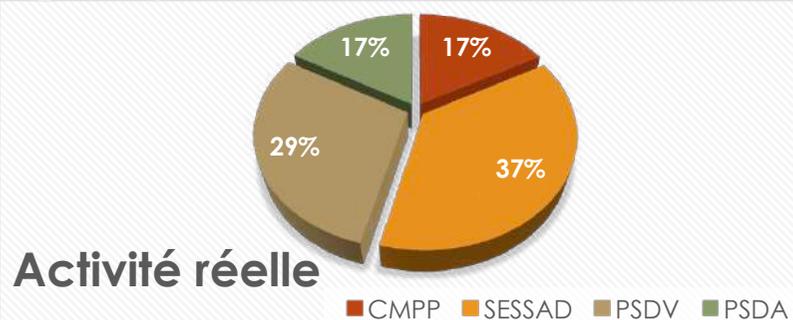
# Donnés synthétiques des services SMS

46

## Personnes accompagnées

	ACTIVITE THEORIQUE EN ACTES	ACTIVITE REELLE EN ACTES
CMPP	9400	13882
SESSAD	14280	30156
POLE DV	16800	23971
POLE DA	13650	13613
	54130	81622
soit	27492	51%

**d'actes en plus**



## EFFECTIFS du SMS

Répartition des effectifs par fonction	en 2023	en 2022	en 2021
<b>Nombre d'ETP réels au 31/12 Direction/Encadrement</b>	<b>5</b>	<b>4,45</b>	<b>4,55</b>
- Dont nombre d'ETP réels de personnel médical d'encadrement	5	4,55	4,45
- Dont Autre			
<b>Nombre d'ETP réels au 31/12 Administration /Gestion</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Nombre d'ETP réels au 31/12 Services généraux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Nombre d'ETP réels au 31/12 Socio-éducatif</b>	<b>16,75</b>	<b>15,75</b>	<b>13,75</b>
- Dont nombre d'ETP réels d'aide médico-psychologique	1	1	1
- Dont nombre d'ETP réels d'animateur	0	0	0
- Dont nombre d'ETP réels de moniteur éducateur	0	0	0
- Dont nombre d'ETP réels d'éducateur spécialisé	12	12	10
- Dont nombre d'ETP réels d'assistant social	3,75	2,75	2,75
- Dont Autres	0	0	0
<b>Nombre d'ETP réels au 31/12 Paramédical</b>	<b>20,6</b>	<b>19,4</b>	<b>18,6</b>
- Dont nombre d'ETP réels de psychomotricien	12,1	12	10,4
dont nombre d'ergothérapeutes	2,8	2,3	2,3
dont nombre d'ETP réels d'orthophoniste	0,8	0,8	1,8
autres	4,9	4,3	4,3
<b>Nombre d'ETP réels au 31/12 de psychologue</b>	<b>10,7</b>	<b>10,6</b>	<b>8,8</b>
<b>Nombre d'ETP réels au 31/12 Médical</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>
- Dont nombre d'ETP réels de médecin coordonnateur	0,9	0,9	1,1
- Dont Autres			
<b>Nombre d'ETP réels au 31/12 de personnel Education nationale</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>21</b>
<b>Nombre d'ETP réels au 31/12 Autres fonctions</b>	<b>8,06</b>	<b>8,06</b>	<b>8,06</b>
<b>Total des effectifs des ESMS</b>	<b>89,01</b>	<b>85,91</b>	<b>82,81</b>

## Focus sur la formation des professionnels du Secteur médico-social

47

services	Journées/stagiaires	Durée en heures
CMPP	61	1127
SESSAD	55	1327
Pôle DA	64	2419
Pole DV	80	2 628
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>7 501</b>
Accueil stagiaires		Durée en semaines
CMPP	3	15
SESSAD	6	96
Pôle DA	4	29
Pôle DV	3	12
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>142</b>

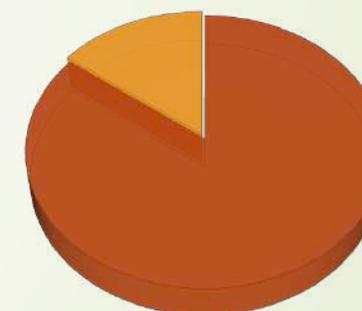


# La solidarité en action: le Centre Médico-Psycho - Pédagogique Jacques MERLAN

Activités	Draguignan	Brignoles	TOTAL
Journées d'ouverture	210	210	
File active	323	43	366
Capacité autorisée	8800	600	9400
Activité	11837	2045	13882
Nombre d'enfants reçus (première fois)	69	11	9
Nombre de dossiers clos	77	8	11
Nombre de jeunes ayant un PPS	86	5	9
Nombre d'ETP au 31/12/2023	15,27	3,95	19,22



ACTIVITÉ



Brignoles

Draguignan

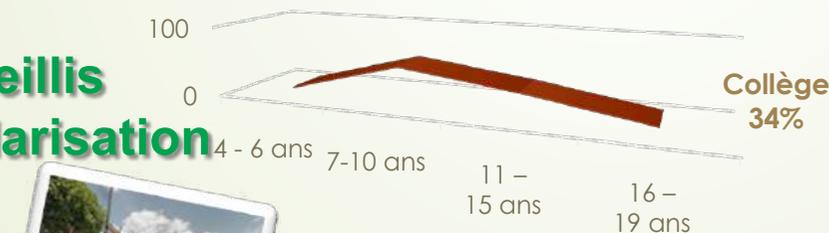
# La solidarité en action : le Centre Médico-Psycho-Pédagogique Jacques MERLAN

49

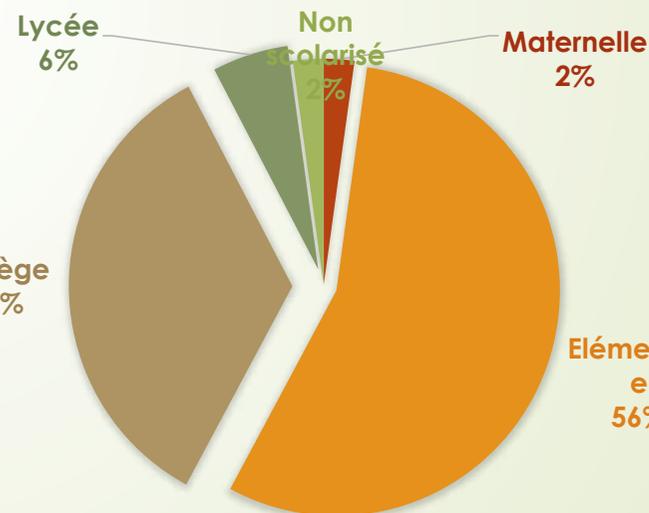
## Publics accueillis selon l'âge en %

	2023	2022	2021
0-3 ans	0	0	0
4-6 ans	1,73	7,51	6,43
7-10 ans	52,43	52,54	54,29
11-15 ans	43,75	32,69	33,33
16-19 ans	2,08	7,26	5,95

## Publics accueillis selon la scolarisation



Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	Non scolarisé
06	ULIS 12 Classes élémentaires 140	SEGPA 11 Ulis 10 Classes collège 73	15	1

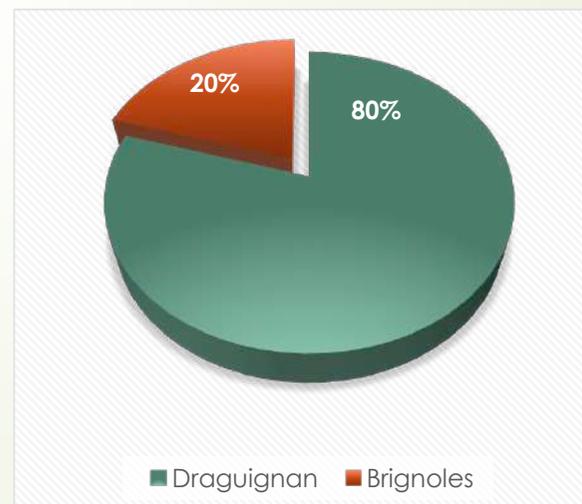


# La solidarité en action : le Centre Médico-Pscho Pédagogique Jacques MERLAN

50

## Liste d'attente

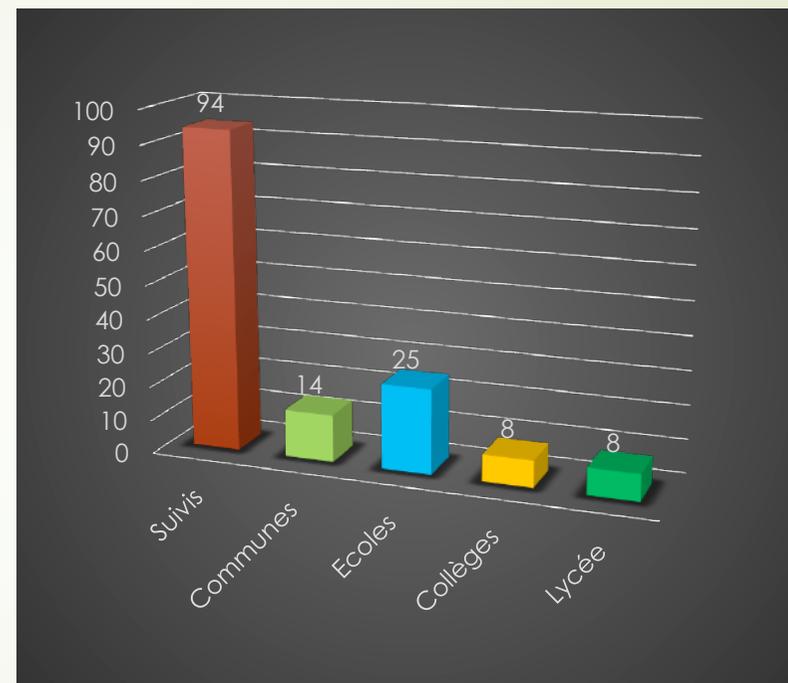
Nombre de 1 <sup>er</sup> contacts pris en 2023 (liste d'attente)	130 (Draguignan) 33 (Brignoles)
Délai moyen (en mois) d'attente entre le 1 <sup>er</sup> contact et la 1 <sup>ère</sup> consultation RDV médical en 2023	7 (Draguignan) 2 (Brignoles)
Nombre d'enfants en attente de suivi au 31/12/2023	57 (Draguignan) 4 (Brignoles)
Délai moyen (en mois) d'attente entre la 1 <sup>ère</sup> consultation et le début du suivi en 2023	1 (Draguignan) 1 (Brignoles)



# La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D. Madeleine LEMAIRE

51

<b>Journées d'ouvertures :</b>	<b>210</b>
<b>Capacité autorisée :</b>	<b>58+ 10 places UEEA</b>
<b>Accompagnements effectifs au 31/12/2023 :</b>	
<b>Nombre de suivis (file active) :</b>	<b>94</b>
<b>Activité:</b>	<b>30 156 actes</b>
<b>Admissions et sorties :</b>	<b>22 sorties - 21 admissions</b>
<b>Liste d'attente :</b>	<b>36</b>
<b>Nombre d'ETP au 31/12/2023 :</b>	<b>21,46</b>
<b>Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM :</b>	
<b>Nombre de communes où le service intervient :</b>	<b>14</b>
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>25 écoles, 8 collèges, 1 lycée</b>



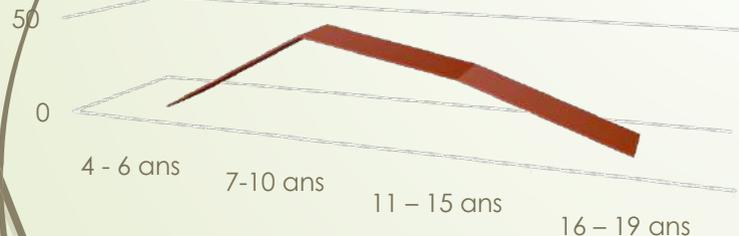
# La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D.

## Madeleine LEMAIRE

52

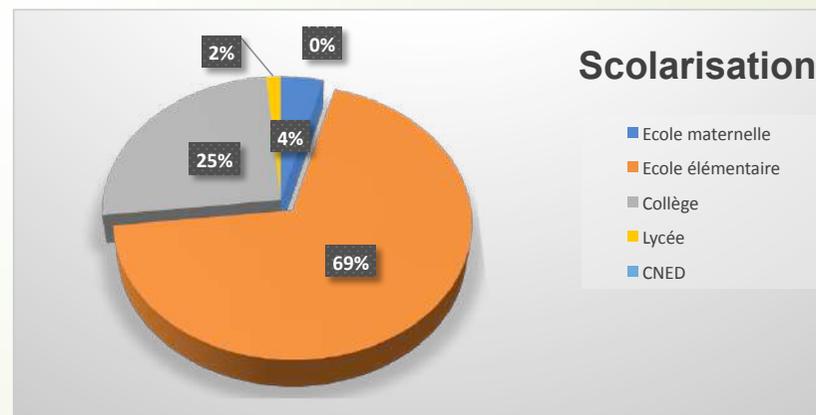
Publics accueillis selon l'âge en %

	2023	2022	2021
0-3 ans	0	0	0
4-6 ans	0	14,80	8,21
7-10 ans	44	37	30,13
11-15 ans	29	44,50	46,37
16-19 ans	1	3,70	15,09



Publics accueillis selon la scolarisation

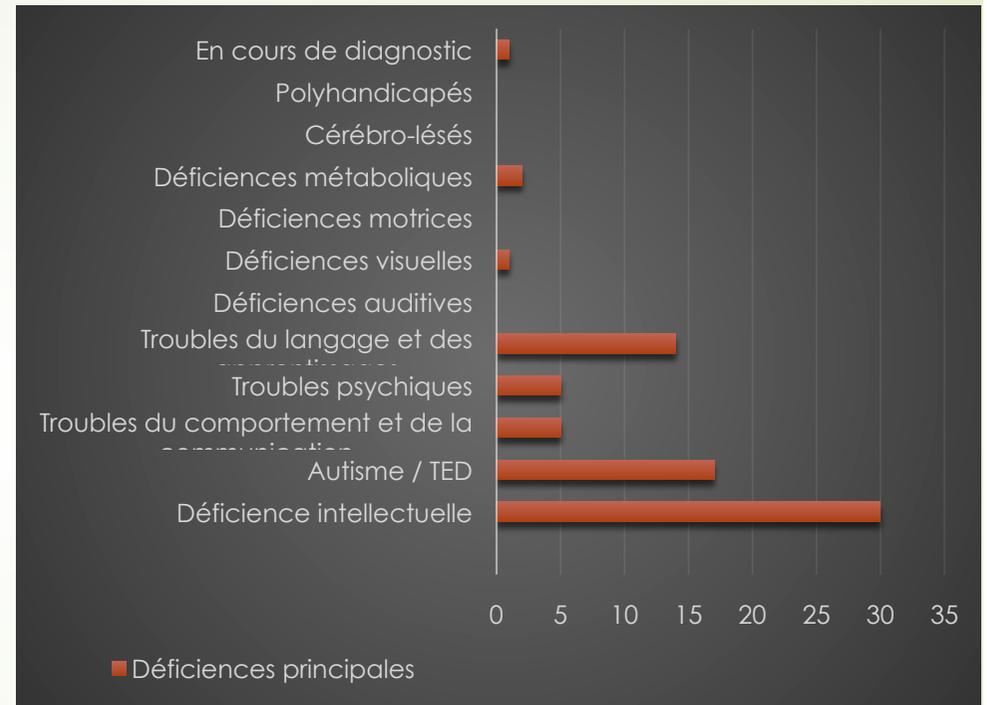
Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	Sans scolarisation1 CNED 1
3	Ulis : 33 Ordinaire: 6 UEEA : 10	Ulis : 16 Segpa : 1 Ordinaire : 1	Ulis : Pro : 1 CAP :	



# La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D. Madeleine LEMAIRE

53

	en 2023		en 2022	
	Déficiences principales	Déficiences associées	Déficiences principales	Déficiences associées
Déficience intellectuelle	30	5	22	12
Autisme / TED	17	2	11	0
Troubles du comportement et de la communication	5	5	3	4
Troubles psychiques	5	2	11	5
Troubles du langage et des apprentissages	14	7	8	13
Déficiences auditives	0	0	0	0
Déficiences visuelles	1	1	0	0
Déficiences motrices	0	3	0	5
Déficiences métaboliques	2	0	2	0
Cérébro-lésés	0	0	0	0
Polyhandicapés	0		0	
En cours de diagnostic	1			
Autres types de déficience		1		1

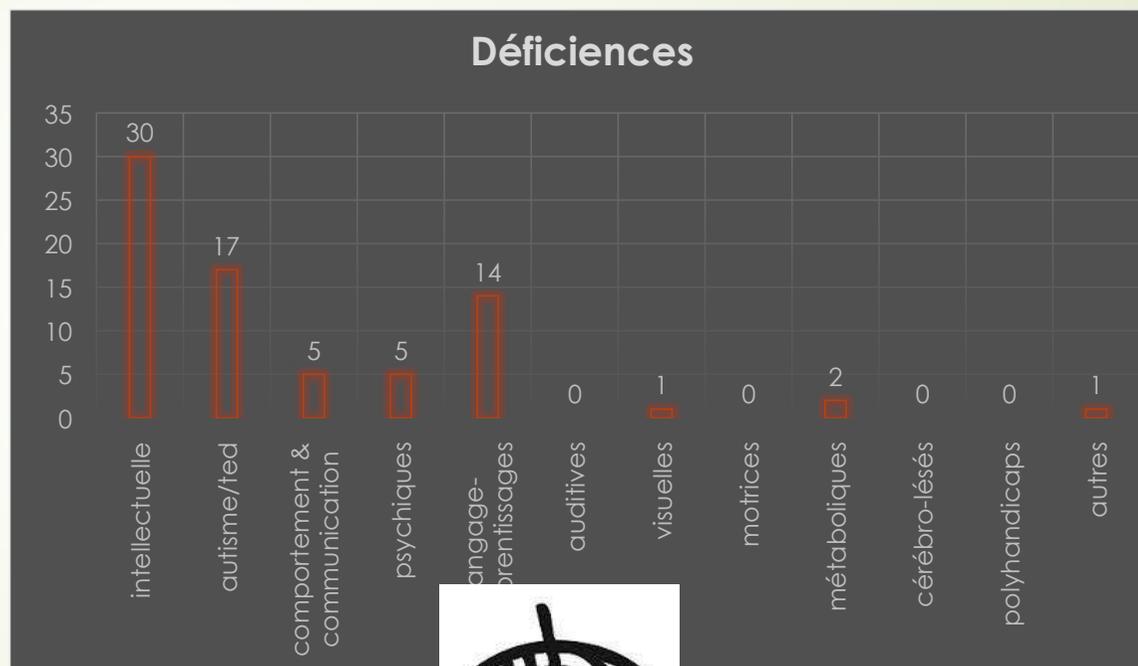


TOTAL 75 26 57 40



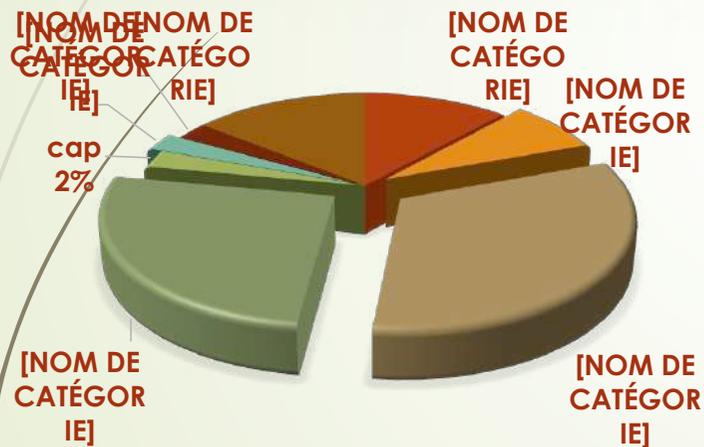
# La solidarité en action : Le Pôle Sensoriel Déficience Visuelle

	Données
Journées d'ouvertures	210
Capacité autorisée	80
Accompagnements au 31/12/23	79
Nombre de suivis – File active	85
Activité	23 971
Admissions et sorties	6 sorties 9 admissions
Nombre d'ETP au 31/12/2023	31,75

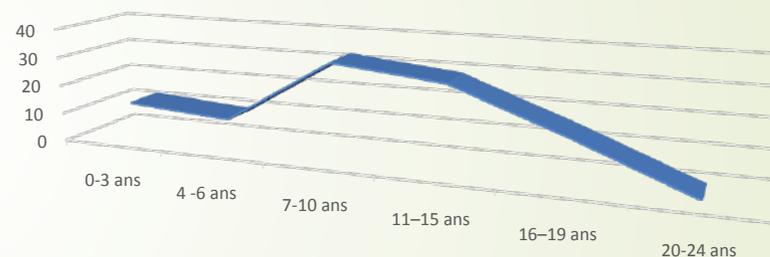


# La solidarité en action : Le Pôle Sensoriel Déficience Visuelle

Crèche Domicile	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	CAP	Post Bac	Autres (IME, IEM, ...)
9	6	25	20	4	2	2	11



Tranche d'âge	0 - 3 ans	4 - 6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans
Taux	12,66	10,13	32,91	29,11	15,19	0



# La solidarité en action :

## Le Pôle Sensoriel Déficience Visuelle

Le service adaptation et de transcriptions de documents

Le service de suite

Durant une période de 3 ans qui fait suite à sa sortie du PSDV, le service garde un lien avec l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur. Ce lien est établi par l'assistante sociale.

- En 2023, c'est 22 jeunes qui ont fait l'objet du service de suite.



Manuel scolaire gros caractère	
Œuvre littéraire GK avec/sans illustration	35 oeuvres
Fichier, cahier d'activités gros caractère	324 fichiers (50 pages par fichier)
Album noir GK ou braille : sans illustration tactile	49 albums
Manuel scolaire et fichiers PDF	26 manuels
Œuvre littéraire PDF	51 oeuvres
Fichier PDF avec formulaire	170 pages
Manuel scolaire braille	1 350 pages
Œuvre littéraire braille	918 pages
Braille Numérique	618 pages
Manuel scolaire gros caractères	44 manuels
Schéma en Relief / DER	1270 schémas
Œuvre littéraire audio	

# La solidarité en action :

## Le Pôle Sensoriel Déficience Auditive

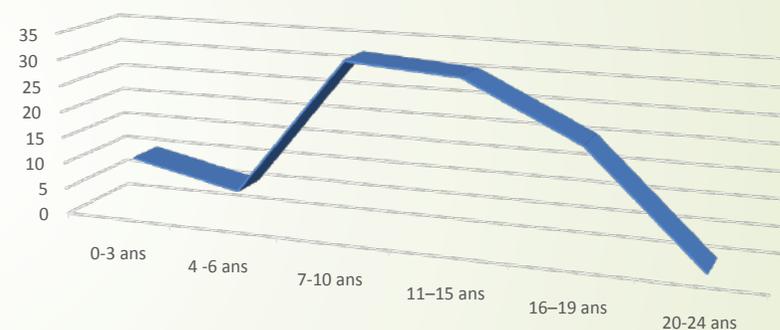
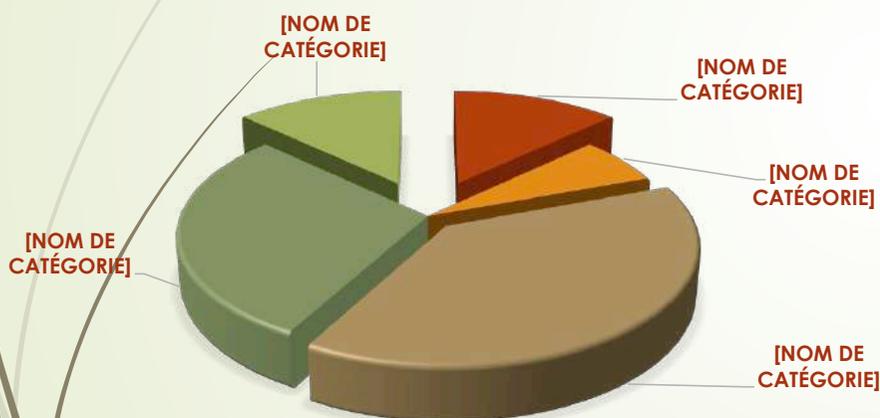
Activités	Données
Journées d'ouvertures	210
Capacité autorisée	65
Accompagnements au 31/12/2023	68
Nombre de suivis – File active	73
Activité	13 613
Admissions et sorties	10 admissions 5 sorties
Nombre d'ETP au 31/12/2023	16,58



# La solidarité en action : Le Pôle Sensoriel Déficience Auditive

Crèche Domicile	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Secondaire	Formation Professionnelle
8	4	24	18	8

Tranche d'âge	0-3 ans	4-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans
Taux	10,29	5,88	32,35	30,88	20,59	0



# Orientations de l'association et suivis des fiches actions

## CPOM\* 2019-2023

### Faciliter la logique de parcours

\* CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

59

- I. Par la mise en place de groupes annuels et ponctuels interservices au sein des PEP83 ;
    - Par des relais CAMSP pour éviter toute rupture de soins ;
    - Par des relais entre services des PEP ;
    - Par des relais avec d'autres établissements médico-sociaux ;
    - Par des réponses individualisées en attente de réponses plus adaptées (de type IME, Sessad...) ;
    - Par l'optimisation des moyens pour augmenter le taux de rotation ;
    - Par l'interventions au sein d'autres établissements médico-sociaux et sanitaires ; convention avec Les Salins de Brégille afin d'assurer une prestation d'orthoptie auprès des enfants accueillis à l'IEM Olbia présentant des difficultés visuelles mais aussi auprès de l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre des projets globaux d'accompagnement ; mission assurée par une orthoptiste du PSDV avec une présence hebdomadaire.
  - En 2022, cela a représenté 165 heures de travail. (PSDV)
    - Par la signature de conventions avec le secteur adulte : Partenariat SAMSAH « SAMVA » :  
Une collaboration est formalisée entre l'ADAPEI Var-Méditerranée, via son SAMSAH généraliste (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) et l'AD-PEP 83, via le PSDV. Il s'agit du relais vers le secteur adulte pour des jeunes atteints de troubles sensoriels suivis par le service vers le SAMSAH et de délivrer des prestations auprès d'adultes déficients visuels suivi par le SAMSAH. Les professionnels du PSDV (direction, ergothérapeutes, orthoptistes, instructeurs en AVJ et locomotion) réalisent ces prestations, participent à des temps de coordination et sensibilisent à la déficience visuelle l'équipe de ce partenaire.
  - En 2022, 5 adultes ont bénéficié de ces prestations avec 212 heures de travail,
    - Par le développement du maillage : Education Nationale, secteur sanitaire, médico-social... ;
    - Par la sollicitation des centres ressources et centres de référence
    - Par la mutualisation des compétences du pôle médico-social : évaluation, suivi... (orthoptistes, ergothérapeutes...)
    - Par un travail avec les familles dans le cadre de la thérapie familiale
    - Par la formation des professionnels inter-établissements et inter-services pour une adéquation des pratiques au plus près des besoins.
    - Par l'accompagnement des jeunes vers le monde professionnel
  - **Faciliter l'accès de tous dans les champs de la connaissance, de la culture et des loisirs**
    - 13 groupes annuels dans le cadre de 56 projets individuels ont été mis en œuvre en 2022 au Sessad M. Lemaire ;
    - 34 (19 PSDV / 15 au PSDA) groupes annuels dans le cadre de 93 (41 PSDV et 52 PSDA) projets individuels ont été mis en œuvre en 2022 au sein du Pôle sensoriel PEP 83 ;
    - 22 groupes annuels dans le cadre de 88 projets individuels ont été mis en œuvre en 2022 au CMPP J Merlan.
- 8 sorties culturelles avec le Pôle Jeune public avec le Pôle sensoriel ont pu se mettre en place en 2023 par le PSDA. La sollicitation des enfants et des familles pour la participation a été modifiée et nous pouvons constater une meilleure adhésion.

# Orientations de l'association et suivis des fiches actions

## CPOM 2019-2023

### Faciliter la logique de parcours



Un transfert a été organisé par le PSDA au Centre de vacances d'Anelle du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2023. 2 éducatrices spécialisées ainsi qu'un veilleur de nuit sur dite ont assuré l'encadrement du transfert pour un total de 7 jeunes accompagnés. Ce transfert avait notamment pour objectif de permettre à l'enfant d'aller vers l'autonomie la plus complète, de prendre plaisir et de s'épanouir.

Au Sessad, deux transferts ont eu lieu en 2023 :

Groupe découverte du 18 au 19 avril 2023 au Gîte du Logis du Pin de la Martre

Dans la continuité des objectifs du groupe découverte proposé tout au long de l'année, ce groupe a permis de proposer aux 4 enfants de s'ouvrir davantage sur le monde et sur de nouvelles expériences, de pouvoir s'adapter à un nouvel environnement et de prendre plaisir à la découverte de nouvelles activités.

Séjour les voiles d'azur du 4 au 6 juillet 2023 au centre de vacances de la Londe Les Maures

Ce séjour a été proposé à 7 jeunes de 12 à 15 ans. Il avait pour objectifs de les faire vivre une expérience collective en dehors de leur quotidien, de travailler la coopération entre les jeunes, et d'échanger autour de la thématique du respect de l'environnement. Cela a été également l'occasion de travailler les déplacements et le repérage dans un nouveau lieu.

- **S'inscrire dans une démarche continue de l'amélioration de la qualité**

- Mise en place d'outils de suivi du plan d'amélioration de la qualité des services
- Formalisation et/ou révision de 15 procédures dont le plan de continuité de l'activité, le plan de prévention des risques de maltraitance et le recueil et le traitement des EI.
- Favoriser le pouvoir d'agir des personnes : formation des professionnels, application opérationnelle de SERAFIN-PH, réflexion sur la participation de la personne à son projet, réflexion sur l'accessibilité des documents institutionnels...
- Favoriser la bientraitance et sensibiliser les professionnels aux questions éthiques
- Changement de DIU qui intègre les services socles (INS, DMP...)



## Orientations de l'association et suivis des fiches actions CPOM 2019-2023

62

Fiche action N°4 : Renforcer le Sessad par une Unité d'Enseignement Autiste			
Objectifs opérationnels			Actions mises en œuvre
S'inscrire dans un accompagnement individualisé répondant davantage aux besoins spécifiques des enfants TSA		Ouverture d'une UUEA à l'école primaire des Arcs sur Argens au 1/09/2020	● 9 enfants sont actuellement scolarisés au sein de ce dispositif
Fiche action N°5 : Formaliser des actions de formation et de sensibilisation en rapport avec les missions du pôle médico-social PEP83			
Objectifs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2023	Actions mises en œuvre
<p>Apporter des connaissances, sensibiliser les acteurs aux spécificités de chaque déficience et à leurs enjeux notamment dans les domaines de la surdi-cécité et du Handicap Rare.</p> <p>Promouvoir les conditions d'une société inclusive</p> <p>Être identifié comme une ressource dans le champ de l'accessibilité Rejoindre la plateforme fédérale de savoir et d'échange de compétences (Face PEP)</p>	<p>Nombre de sensibilisations et de formations envers nos partenaires</p> <p>Nombre de demandes d'expertise en termes d'accessibilité</p>	<p>160</p> <p>12</p>	<p>● 75 (49 PSDV / 26 PSDA) sensibilisations à la déficience visuelle et auditive ont été effectuées, majoritairement auprès de la communauté éducative. (Enseignants, AESH, direction établissements, coordo ULIS, surveillants...), personnels de cantine, périscolaire, médecine scolaire, ...des sensibilisations menées en pluridisciplinarité par l'équipe du Pôle sensoriel. Des sensibilisations qui se sont déroulées également directement dans la classe d'enfants suivis par le service.</p> <p>● Le Pôle sensoriel est intervenu dans la formation initiale des AESH : 24 heures de formations dispensées et 100 AESH sensibilisés</p> <p>● En 2023, afin de faciliter l'inclusion des enfants et jeunes dans leur nouvel établissement scolaire pour la nouvelle rentrée scolaire, le service a pu établir 3 dossiers d'accessibilité pour 3 établissements accompagnés (2 collèges, 1 lycée). Par ailleurs, on peut noter que les services ont accueilli 16 stagiaires pour 152 semaines de formation</p>

# La coopération des PEP06 / 83 (1/4)

63

Rapport du Directeur général des PEP 06 chargé de la plateforme de services commune, à l'Assemblée générale ordinaire du 05 juin 2024 des PEP 83.

## LE SESSAD DOMINIQUE MILLE

### Convention pour la création, la mise en œuvre et l'évaluation d'une plateforme de gestion, d'administration et de développement entre les associations PEP 06 et PEP 83

La convention conclue en 2012 formalisait la volonté des deux associations de partager une plateforme de services dont les champs d'intervention étaient principalement la paie et la comptabilité concernant leurs salariés et leurs actions. Cette convention arrivait à échéance le 31.12.2023. La structuration des PEP 83 conduit à la réintégration au 1er janvier 2024 des champs d'intervention faisant l'objet de la convention précédente (paie, comptabilité-finance, systèmes d'informations).

Les secteurs d'intervention de chacune des deux associations ainsi que les attendus de l'Etat, des collectivités territoriales et de tous les financeurs ont changé depuis 10 ans. La structuration du réseau fédéral évoluant et ouvrant de nouvelles perspectives au développement et au rayonnement des actions PEP au regard du projet de la fédération et des projets propres aux deux associations, le comité de pilotage a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle convention de partenariat prenant effet au 01 janvier 2024 qui a été approuvée par le CA respectif des deux organismes gestionnaires.

Le déménagement du SESSAD Rossetti 83 dans de nouveaux locaux sur la commune de La Garde

A l'origine du projet, dès 2008, les besoins en place SESSAD moteur sont une priorité de l'ARS sur le bassin Toulonnais. L'école spécialisée Dominique Mille ainsi que le collège Henri Bosco de Toulon accueillent des jeunes en situation de handicap moteur pour lesquels il manque une réponse d'accompagnement médico-social.



# La coopération des PEP06 / 83 (2/4)

64



Le service s'installe dans des locaux de l'école spécialisée Dominique Mille dans le quartier de l'Aiguillon.

Le projet pédagogique de l'école est axé vers l'inclusion d'enfants porteurs d'un handicap moteur, d'âge élémentaire.

Le plateau technique du SESSAD peut ainsi intervenir principalement auprès des bénéficiaires de l'école. Les locaux mis à disposition par la commune de Toulon, permettent de proposer sur place l'ensemble des rééducations : psychomotricité, orthophonie, kinésithérapie, ergothérapie et psychologie.

Les équipements et aménagements permettent également un accès PMR à l'ensemble des étages et des classes.



L'équipe pluridisciplinaire du SESSAD moteur bénéficie de vastes locaux favorisant l'accompagnement sur site.

L'emplacement des locaux facilite également la coopération et la coordination entre les équipes pédagogiques et les équipes de rééducation. Les jeunes bénéficiaires accompagnés sont parfois en situation de polyhandicap et ont été le plus souvent confrontés à des parcours scolaires difficiles. Le projet mis en place vise à limiter les risques de rupture et à favoriser le recours au droit commun.

En 2012, la réponse proposée par le SESSAD de l'IEM Rossetti vise à placer les enfants et les adolescents bénéficiaires de ce SESSAD au cœur d'un dispositif dynamique où l'accent est mis sur la coordination des parcours.

## La coopération des PEP06 / 83 (3/4)

Progressivement, les profils des jeunes inscrits sur l'école spécialisée Dominique Mille se diversifient avec l'accompagnement de jeunes porteurs de TSA. Le projet et les besoins des bénéficiaires du SESSAD évoluent également. Comme sur l'ensemble du territoire, les enfants et adolescents en situation de handicap moteur sont mieux inclus dans les dispositifs de droits communs, que ce soit dans leur école de quartier ou dans des classes spécialisées ULYS de proximité.

Au fil des années, les professionnels de l'équipe du SESSAD sont amenés à se déployer sur l'ensemble du bassin Toulonnais ainsi que sur les communes périphériques de la Seine S/Mer à Hyères. Les partenariats se multiplient avec les écoles et les collèges des différents secteurs d'intervention, amenant l'équipe à adopter une nouvelle dynamique de « l'aller vers ».

La commune de Toulon a exprimé sa volonté de ne pas reconduire la convention initiale afin de réaffecter les locaux mis à disposition pour poursuivre le changement de l'offre d'accueil sur l'école Dominique Mille.

L'impérieuse nécessité de rechercher de nouveaux locaux s'est ainsi présentée. Cette recherche complexe à plus d'un titre, s'est déroulée de janvier à juin 2023.

L'équipe pluridisciplinaire a largement participé à la recherche de nouveaux locaux :

- par l'évaluation des besoins en salle et surface,
- par une réflexion sur la localisation géographique,
- par la mise en mouvement des pratiques : réflexion sur la mutualisation des salles et la polyvalence des espaces,
- par le développement des pratiques de « l'aller vers ».

Après plusieurs visites sur le début d'année et le printemps 2023, les locaux de La Garde sont retenus. Plusieurs critères sont réunis :

- la surface et le nombre de salle,
- l'accessibilité PMR,
- les places de stationnement attenantes au bâtiment,
- les accès routiers et autoroutiers.



# La coopération des PEP06 / 83 (4/4)

66



Le déménagement est organisé sur l'été 2023, avec une participation très active de l'ensemble de l'équipe pour : la mise en carton, le tri et le rangement, avant la fermeture du service en juillet. L'entreprise de déménagement intervient au mois d'août et des membres de l'équipe se rendent disponibles à la fin de l'été pour le déplacement des 4 véhicules entre les 2 sites.

Ce déménagement a impliqué une réorganisation des plannings et des déplacements (Ecole et visites à domicile) puisqu'il éloigne de l'activité de l'ouest du bassin Toulonnais et de la Seine S/ Mer.

La rentrée de septembre a permis une mise en place progressive des nouvelles pratiques. Lors de la matinée « portes ouvertes » proposée le samedi 7 octobre 2023, les retours des familles sont très positifs. Au mois de novembre, l'équipe de direction générale des PEP06 vient inaugurer les nouveaux locaux. Le bilan réalisé par l'équipe pluridisciplinaire, après 3 mois d'activité sur ce nouveau site, est très positif. Le cadre de travail et l'environnement favorisent l'activité et les missions du service.



# Construire un partenariat au bénéfice des usagers

67

## Les partenaires

- Conseil Régional,
- Agence Régionale de Santé,
- Commission départementale de consultation des personnes handicapées C.D.C.P.H. auprès de la M.D.P.H.,
- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
- communes Varoises contributaires,
- Caisse d'Allocations Familiales du Var,
- Education Nationale
- Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon
- Centre Régional d'Etudes d'Actions d'Informations (C.R.E.A.I.)
- Participation aux travaux préparatoires du Schéma départemental médico-social



# Merci

